



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 060 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 20 novembre 2012

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 20 novembre 2012

•(1100)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bienvenue à la 60^e séance du Comité permanent des langues officielles, en ce mardi 20 novembre 2012. Conformément au paragraphe 108(3) du Règlement, nous nous penchons aujourd'hui sur la question de la dualité linguistique lors des célébrations du cent cinquantième de la Confédération du Canada en 2017.

Aujourd'hui, nous recevons quatre groupes, notamment MM. Corbeil et Nault, de Statistique Canada, à qui je souhaite la bienvenue.

[Traduction]

Nous accueillons également Mme Hylland et M. Kenny, du Conseil des Jeux du Canada.

[Français]

Nous accueillons également M. Wilson-Smith, de l'Institut Historica-Dominion.

[Traduction]

Nous sommes également censés recevoir M. Jedwab et Mme Perrone, de l'Association d'études canadiennes. J'ignore quand ils vont arriver; le greffier s'en occupe.

Quoi qu'il en soit, trois des groupes de témoins prévus sont déjà ici, et nous allons commencer par la déclaration préliminaire de Statistique Canada.

[Français]

M. Jean-Pierre Corbeil (spécialiste en chef, Section des statistiques linguistiques, Statistique Canada): Merci, monsieur le président.

Je remercie les membres du comité d'avoir invité des représentants de Statistique Canada à comparaître devant eux afin de nourrir leur réflexion sur l'évolution de la dualité linguistique à l'approche du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne en 2017.

Comme vous le savez, le 24 octobre dernier, Statistique Canada a diffusé les résultats du Recensement de la population de 2011 portant sur la langue. Cette diffusion a mis en lumière deux éléments clés du portrait linguistique du Canada, soit la diversité et la dualité linguistiques du pays.

La diversité linguistique du Canada est illustrée par le fait que, lors du Recensement de la population de 2011, plus de 200 langues ont été dénombrées comme langue d'usage à la maison ou comme langue maternelle. La dualité linguistique du pays se traduit par le fait que 98 % de la population du pays a déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. De même, l'anglais ou le français sont utilisés de façon au moins régulière à la maison par 94 % des Canadiens. Ces deux langues sont utilisées le plus souvent à la maison dans 89 % des cas.

J'aimerais souligner que lors du Recensement de 1871, soit quatre ans après la création de la Confédération canadienne, la population totale du Canada, selon le territoire actuel, comptait environ 3,8 millions de personnes. On ne posait pas encore de questions sur la langue lors de ce recensement, mais on sait que le pays était composé de près de 62 % de personnes d'origine britannique, de 29 % d'origine française et de 9 % d'autres origines, notamment amérindienne.

Cent quarante ans plus tard, en 2011, 20,6 % de la population canadienne, soit 6,8 millions de personnes, a déclaré avoir une autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle, c'est-à-dire comme langue apprise en premier lieu à la maison durant l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Parmi cette population, les langues autochtones regroupaient un peu plus de 213 000 personnes. En comparaison, l'anglais était la langue maternelle de 57,8 % de la population, et le français celle de 21,7 % de la population. Quant aux langues parlées le plus souvent à la maison, 66,3 % de la population a déclaré y parler l'anglais, 21 % le français et 12,6 % une autre langue que les deux langues officielles du pays.

[Traduction]

Bien que le poids démographique de la population dont la langue maternelle est une autre langue que le français ou l'anglais soit à peu près identique à celui de la population de langue maternelle française, cette population comprend plus de 200 langues; c'est donc dire qu'elle est très hétérogène. De fait, la langue la plus souvent déclarée en tant que langue maternelle est le pendjabi, une langue déclarée par 460 000 personnes, soit 1,4 p. 100 de la population canadienne.

Parmi les autres groupes dont la population en 2011 était supérieure à 300 000 personnes, on trouve le chinois, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le cantonais, le tagalog — une langue originaire des Philippines — et l'arabe.

Plus de 80 p. 100 de la population déclarant parler une langue immigrante le plus souvent à la maison réside dans l'une des six grandes régions métropolitaines du pays, soit Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Edmonton et Ottawa-Gatineau.

Bien que le Canada soit de plus en plus diversifié sur le plan linguistique, les deux langues officielles du pays, le français et, dans une plus forte mesure, l'anglais, exercent une forte attraction comme langues de convergence et d'intégration à la société canadienne, notamment comme langues de travail, langues d'éducation et langues de service avec les administrations publiques.

Les deux langues officielles exercent également une influence sur les pratiques linguistiques à la maison. Ainsi, en 2011, parmi les quelque 6,6 millions de Canadiens ayant déclaré parler une autre langue que le français ou l'anglais à la maison, 68 p. 100 ont déclaré y parler aussi l'anglais ou le français le plus souvent ou régulièrement.

De plus, alors que la proportion de la population canadienne ayant déclaré ne parler que le français ou que l'anglais à la maison est à la baisse, principalement en raison de la croissance de l'immigration internationale, celle déclarant parler l'anglais ou le français en combinaison d'une langue non officielle est en hausse. En 2011, 17,3 p. 100 de la population canadienne a déclaré parler une langue officielle en combinaison d'une langue non officielle. Dix ans plus tôt, cette proportion était de 12,8 p. 100.

Si la dualité linguistique est au cœur de la dynamique linguistique canadienne, les données du recensement de 2011 ont montré que l'influence qu'exercent le français et l'anglais varie d'une région à l'autre du pays.

Ainsi, alors que le poids démographique des personnes faisant usage de l'anglais à la maison ou ayant l'anglais comme première langue officielle parlée est en hausse, celui de la population parlant le français à la maison ou dont cette langue est la première langue officielle parlée poursuit sa baisse.

Au cours des 30 dernières années, soit entre 1981 et 2011, la population canadienne a augmenté de près de 38 p. 100. Par comparaison, la population de langue maternelle française a augmenté de 16 p. 100. La population dont le français est la principale langue d'usage à la maison et celle dont cette langue est la première langue officielle parlée se sont accrues de 17,6 et 21,3 p. 100 respectivement.

• (1105)

Depuis 30 ans, la croissance de la population déclarant pouvoir soutenir une conversation en français, soit 30 p. 100, est la plus proche de celle de l'ensemble de la population canadienne, qui a été de 37,5 p. 100. Au cours de cette période, cette population est en effet passée de près de 7,7 millions à près de 10 millions de personnes.

Plusieurs facteurs démographiques expliquent l'évolution du français et de la francophonie au Canada. Outre un faible taux de fécondité et, à l'extérieur du Québec, une transmission incomplète de la langue maternelle française des parents aux enfants, c'est l'immigration internationale qui influe le plus sur l'évolution du français au Canada. En moyenne, au cours des 20 dernières années, environ 235 000 nouveaux immigrants sont venus s'établir au Canada chaque année, dont plus de 80 p. 100 n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle.

En général, parmi les deux langues officielles du pays, la très forte majorité de ces immigrants ne connaissent que l'anglais, l'utilisent au travail et dans leur vie de tous les jours. De même, c'est surtout l'anglais qui, au fil du temps, finit par s'imposer dans les foyers de ces immigrants hors du Québec. Parmi les quelque 200 000 immigrants qui s'établissent à l'extérieur du Québec chaque année, un peu moins de 2 p. 100 ont le français comme première langue officielle parlée.

Au Québec, le français a également connu un recul de son poids démographique en tant que langue maternelle et principale langue d'usage à la maison. En revanche, la part de la population ayant le français comme première langue officielle parlée dans cette province est demeurée à peu près stable, un facteur attribuable au fait que de plus en plus de personnes de langue maternelle immigrante tendent à adopter le français comme langue d'usage dans la sphère privée ou publique. Quant à la part relative de l'anglais dans cette province, elle s'est légèrement accrue ou maintenue tant comme langue maternelle, langue d'usage à la maison ou comme première langue officielle parlée.

Nous avons souligné que la dualité linguistique canadienne s'exprime par le fait que 98 p. 100 de la population déclare pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. Précisons à cet égard qu'en 2011, la part de la population qui a déclaré être capable de soutenir une conversation en français s'établissait à 30,1 p. 100, en baisse depuis la proportion de 30,7 p. 100 observée en 2006. À l'inverse, la part de la population déclarant pouvoir parler l'anglais était de 85,6 p. 100 en 2011, en hausse depuis 2006 où elle était de 85,1 p. 100.

• (1110)

[Français]

La dualité linguistique s'exprime également par la capacité autodéclarée de parler les deux langues officielles du pays. Entre 2006 et 2011, le nombre de personnes ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles du Canada s'est accru de près de 350 000, pour atteindre 5,8 millions. Le taux de bilinguisme français-anglais est ainsi passé de 17,4 % à 17,5 % de la population. Cette hausse du bilinguisme français-anglais au Canada provient principalement de l'accroissement du nombre de Québécois ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais. Le Québec a en effet contribué à 90 % de l'accroissement net de l'effectif de ces personnes bilingues entre 2006 et 2011. Au Québec, le taux de bilinguisme français-anglais s'est accru, passant de 40,6 %, en 2006, à 42,6 %, en 2011. Dans les autres provinces, le bilinguisme a légèrement diminué. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique où, dans chacun des cas, le taux de bilinguisme a diminué d'un demi-point de pourcentage.

L'acquisition du français langue seconde demeure un défi dans le Canada hors Québec. L'apprentissage du français s'y fait d'ordinaire à l'école. Par conséquent, le taux de bilinguisme atteint un sommet au sein du groupe d'âge de 15 à 19 ans, au moment où les jeunes terminent leurs études secondaires. Plusieurs adolescents de ce groupe d'âge ont été inscrits dans un programme de français langue seconde ou dans un programme d'immersion.

Depuis 1996, le bilinguisme a perdu du terrain parmi les jeunes de ce groupe d'âge ayant l'anglais comme première langue officielle parlée. Ainsi, la proportion de ces jeunes qui peuvent soutenir une conversation dans les deux langues officielles du pays était de 15,2 % en 1996, et elle a diminué de façon continue depuis, pour atteindre 11,2 % en 2011, soit une baisse de quatre points de pourcentage.

En dépit d'une croissance des inscriptions dans les programmes d'immersion en français langue seconde au cours des 20 dernières années à l'extérieur du Québec, le nombre de jeunes du primaire et du secondaire exposés à l'enseignement de cette langue a diminué. Ainsi, depuis l'année scolaire 1991-1992, le nombre de jeunes inscrits dans un programme d'immersion est passé de plus de 267 000 à près de 329 000, soit un taux de croissance de 23 %. En revanche, le nombre de jeunes inscrits dans un programme régulier du français langue seconde est passé de 1,8 million à 1,38 million, soit un taux négatif de 23 %. En somme, en dépit de la croissance des inscriptions dans les programmes d'immersion, la proportion de jeunes à l'extérieur du Québec exposés à l'enseignement du français langue seconde depuis 20 ans est passée de 53,3 % à 44 %.

La perte de rétention de la connaissance du français chez les jeunes ayant appris le français et le fait que les personnes immigrantes sont moins susceptibles de pouvoir soutenir une conversation dans cette langue explique en partie la baisse du bilinguisme français-anglais à l'extérieur du Québec.

Les données du recensement sont une source importante de données pour suivre l'évolution de la situation linguistique.

J'aimerais mentionner, en terminant, qu'en 2017, année de la commémoration du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, Statistique Canada diffusera les résultats du Recensement de 2016 portant sur la langue. Soyez assurés que Statistique Canada continuera de tout mettre en oeuvre pour renseigner les Canadiens sur cette dimension clé de la population du pays.

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Corbeil.

Maintenant, nous entendrons la représentante du Conseil des jeux du Canada.

[Traduction]

Mme Sue Hyland (présidente-directrice générale, Conseil des jeux du Canada): Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés.

[Français]

Bonjour, monsieur le président et membres du comité.

[Traduction]

Merci de nous avoir invités à comparaître devant le Comité permanent des langues officielles pour parler du rôle que peuvent jouer les Jeux du Canada dans la célébration de la dualité linguistique à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne.

Les Jeux du Canada sont nés d'un projet unificateur du gouvernement pour le Centenaire du Canada en 1967. Sous la devise « L'unité par le sport », ces premiers Jeux d'hiver du Canada ont ouvert la voie à ce qui représente aujourd'hui l'événement multisports le plus important au pays pour les jeunes athlètes. Organisés tous les deux ans, en alternance entre l'été et l'hiver, les Jeux du Canada sont un événement capital pour le développement des futures vedettes sportives canadiennes. Les athlètes des Jeux du Canada forment la prochaine génération de champions nationaux, internationaux et olympiques du Canada. Nous en avons vu plusieurs sur le podium à Vancouver en 2010.

Les Jeux du Canada sont un catalyseur.

[Français]

Les Jeux du Canada et leurs legs durables continuent de jouer un rôle de catalyseur dans le développement du sport et des communautés partout au pays.

[Traduction]

Près de 100 000 athlètes représentant 800 à 1 000 collectivités canadiennes ont participé aux Jeux du Canada; des centaines de milliers ont pris part à des épreuves de qualification dans l'espoir de représenter leur province ou territoire sur la scène nationale. Chaque édition des jeux produit un legs humain de 5 000 à 6 000 bénévoles et enrichit le bassin d'officiels et d'entraîneurs à l'échelle du pays, sans compter les nombreux autres legs communautaires et les 500 sites dont continuent de profiter plus de 23 collectivités.

•(1115)

[Français]

Nous sommes un projet centenaire qui continue d'être une source d'inspiration et de générer des retombées importantes.

[Traduction]

La portée des Jeux du Canada transcende le milieu des sports. Les jeux intègrent un programme culturel et promeuvent les valeurs

canadiennes fondamentales comme la dualité linguistique, la diversité, le multiculturalisme, la santé et le bien-être, la citoyenneté et l'engagement communautaire, la diversité culturelle et l'inclusion des minorités, y compris les athlètes ayant une déficience physique et intellectuelle. Les jeux sont le reflet de ce qui compte le plus pour les Canadiens.

[Français]

La reconnaissance de la dualité linguistique canadienne fait partie intégrante de notre mission en tant qu'organisme et des valeurs fondamentales des Jeux du Canada.

Nous sommes fiers de la façon dont les sociétés hôtes adoptent nos exigences en matière de langues officielles dans leurs communautés. Nous sommes également fiers d'avoir reçu des lettres d'éloges du Commissariat aux langues officielles pour nos efforts en matière de promotion de la dualité linguistique canadienne.

[Traduction]

Le sport doit constituer un pilier des célébrations du 150^e anniversaire. Le Canada pourrait difficilement célébrer son 150^e anniversaire sans mettre en évidence ses athlètes. En effet, les sports sont intimement liés au développement du pays et constituent un élément essentiel de la culture canadienne. Les Jeux du Canada méritent de former la pierre angulaire de nos célébrations du 150^e en 2017.

Les Jeux du Canada rassemblent, comme aucun autre événement, le monde du sport, les gouvernements, le secteur privé et de nombreux autres intervenants. Nous travaillons avec des organismes comme l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique, ParticipACTION, AthlètesCAN, le Cercle sportif autochtone et Olympiques spéciaux Canada afin d'assurer que les jeux sont accessibles à tous, inclusifs et représentatifs de l'ensemble des Canadiens.

Le sort a voulu que 2017 marque aussi le 50^e anniversaire des Jeux du Canada. Pour ces grandes célébrations, le pays convergera vers le centre du Canada — au Manitoba — où, comme vous le savez, les minorités ont joué un rôle historique dans l'entrée de la province dans la Confédération. Nous prévoyons à nouveau permettre aux Jeux du Canada de représenter ce changement positif et faire preuve d'un leadership exemplaire dans la promotion des idéaux canadiens.

[Français]

Le Conseil des Jeux du Canada envisage de grands projets qui exploiteront le positionnement unique des Jeux du Canada.

[Traduction]

Nous sommes présentement en phase de planification et d'étude, en collaboration avec une entreprise réputée du Groupe TwentyTen. Nos célébrations en 2017 auront pour objectifs de cibler et de promouvoir le sport et l'activité physique auprès des jeunes, de faire connaître les Jeux du Canada à l'échelle de notre merveilleux pays et de faire valoir les Jeux du Canada de 2017 au Manitoba.

En septembre dernier, plus de 61 000 enfants dans des écoles partout au pays ont participé à une Journée des Jeux du Canada et au Défi national aux écoles dans le cadre de la Journée des sports au Canada. Au cours des quatre dernières années, plus de 129 000 enfants ont participé à notre programme éducatif.

En 2017, nous aurons élargi notre programme scolaire à l'aide d'outils multimédias et pédagogiques et des médias sociaux pour rejoindre des millions de jeunes Canadiens qui rêvent de faire partie d'une équipe des Jeux du Canada, encourager la pratique du sport et de l'activité physique et leur transmettre des connaissances sur notre pays.

Le programme misera sur ses acquis et des nouveautés, dont un volet sur la dualité linguistique célébrant la diversité, la culture et les langues, et mettra chaque école au défi d'éduquer ses élèves sur l'importance du sport et de l'activité physique pour la santé.

Nous croyons que la notoriété des Jeux du Canada et leur potentiel en tant que pôle de célébration nationale ne peuvent que croître. Grâce à une campagne de sensibilisation nationale à l'approche des Jeux du Canada, nous ferons appel à des moyens créatifs, y compris une campagne unique dans les médias, une campagne de relations publiques, un relais national de la flamme culminant au centre du Canada afin de mettre en valeur notre passé, notre présent et notre avenir, et de diffuser l'esprit des Jeux du Canada dans l'ensemble du pays.

[Français]

Notre campagne fera également la promotion de ce qui enrichit ce pays en pleine évolution, soit la culture, les langues, la diversité, le multiculturalisme et la santé par le sport et l'activité physique.

[Traduction]

Nous célébrerons aussi notre plus grande fierté et le joyau que sont les Jeux du Canada. Aucune collectivité n'a tenu de Jeux du Canada sans bénéficier d'un héritage et de changements positifs dans l'ensemble de la collectivité, de la province ou du territoire et du pays. L'année 2017 sera une étape charnière pour les Jeux du Canada.

Notre programme culturel mettra en valeur notre histoire, notre pays, notre diversité et notre dualité linguistique. Grâce à une stratégie de diffusion sans précédent, nous optimiserons notre couverture médiatique au moyen d'un contenu spécialisé disponible dans les deux langues officielles.

• (1120)

Grâce à une stratégie de diffusion et de relations publiques sans précédent, les jeux de 2017 bénéficieront de la plus grande couverture médiatique de l'histoire des jeux dans les deux langues officielles. Timbres commémorant chacune des éditions des Jeux du Canada, collection de pièces de monnaie, partenaires nationaux de vente au détail, partenariats sportifs, hommage à nos anciens: tout sera mis en oeuvre pour célébrer les Jeux du Canada comme jamais auparavant.

[Français]

Comme c'est le cas pour les célébrations du cent cinquantième, nous sommes en phase de planification et de développement. Une analyse de l'environnement, diverses études et l'élaboration de stratégies nous permettront d'assurer la rentabilité de nos efforts, le choix de partenariats stratégiques, l'exploitation d'initiatives pancanadiennes et l'atteinte de nos objectifs nationaux. C'est le moment parfait pour en discuter.

En 2017, notre positionnement stratégique et notre longue histoire dans le sport raviveront notre culture de célébrations nationales, de la même façon que l'ont fait les Jeux olympiques en 2010, et renforceront le désir des Canadiens d'adopter un mode de vie sain et actif.

[Traduction]

Je termine avec un commentaire d'un ancien premier ministre au sujet des Jeux du Canada:

Réaliser des rêves et développer des athlètes d'exception, voilà la raison d'être des Jeux du Canada [...] Les Jeux du Canada incarnent les nombreuses valeurs que nous partageons en tant que Canadiens.

Les Jeux du Canada sont un catalyseur.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la déclaration préliminaire de l'Institut Historica-Dominion.

M. Anthony Wilson-Smith (président, Institut Historica-Dominion): Tout d'abord, merci,

[Français]

monsieur le président et membres du comité.

[Traduction]

Nous vous sommes très reconnaissants de nous donner l'occasion de parler de notre organisme, de la façon dont nous pouvons contribuer aux célébrations du 150^e anniversaire du Canada et du rôle que jouent nos deux langues officielles et les communautés linguistiques dans ce contexte.

[Français]

L'Institut Historica-Dominion est le plus grand organisme indépendant voué à la promotion de l'histoire, de l'identité et de la citoyenneté au Canada. Nous partageons avec les Canadiens leur passé en leur montrant comment celui-ci influence notre présent et notre avenir. Nous aidons également les Canadiens à être mieux informés et plus engagés.

[Traduction]

Nous administrons, en moyenne, 10 à 12 programmes nationaux par année et ce, dans les deux langues officielles. Nos produits les plus connus, comme certains d'entre vous le savent, sont les Minutes du patrimoine. Il y en a 66 jusqu'à maintenant. Au cours des 20 dernières années, ces vignettes ont couvert tous les sujets, allant de l'histoire de jeunes orphelins irlandais qui sont venus au Québec — et qui ont gardé leur nom tout en adoptant une nouvelle langue — jusqu'à Jacques Plante, le grand gardien de but qui a inventé le masque de gardien de but. Certaines de ces vignettes sont emblématiques. En fait, nous estimons, peut-être par manque de modestie, qu'en initiant les Canadiens à leur patrimoine, nous les avons aidés à en devenir une partie intégrante.

Parmi nos autres initiatives, mentionnons le Projet Mémoire, qui fait beaucoup les manchettes depuis quelque temps. Il s'agit d'enregistrer les témoignages d'anciens combattants — surtout ceux qui ont participé à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre de Corée, quoique nous ayons également inclus maintenant quelques anciens combattants du conflit en Afghanistan — qui parlent de leurs expériences en temps de guerre afin de constituer des archives en ligne. Nous envoyons des anciens combattants et des militaires en service actif rendre visite à des classes et à des groupes communautaires. Au cours du dernier mois seulement, nous avons organisé plus d'un millier de visites à des écoles d'un bout à l'autre du pays. Nous avons archivé plus de 2 500 témoignages de guerre d'anciens combattants canadiens, témoignages dont la longévité excédera la nôtre, bien au-delà des siècles.

Nous offrons également le programme appelé Passages vers le Canada, qui permet à des bénévoles de diverses origines de rendre visite à des classes et à des groupes communautaires pour raconter leurs histoires — comment ils sont arrivés au Canada, ce qu'ils ont trouvé ici et comment ils s'y sont adaptés.

De plus, le Concours canadien de rédaction et d'arts pour Autochtones encourage les jeunes autochtones à interpréter un aspect de leur patrimoine grâce à la création littéraire.

L'Encyclopédie canadienne est l'ouvrage de référence sur Internet pour obtenir des renseignements régulièrement mis à jour, fiables et vérifiés sur notre pays.

Ici au Canada, nous offrons le plus grand forum jeunesse du pays, appelé Rencontres du Canada. Chaque semaine durant l'année scolaire, plus d'une centaine d'adolescents provenant des quatre coins du pays ont l'occasion de découvrir les institutions nationales à Ottawa, de rencontrer des Canadiens accomplis, d'acquérir des compétences en leadership communautaire, de nouer des liens d'amitié durables et de vivre une expérience bilingue sans pareil.

Bien entendu, tous les programmes que j'ai mentionnés sont offerts dans les deux langues officielles.

Par ailleurs, nous effectuons régulièrement des sondages destinés à mesurer les connaissances et les attitudes des Canadiens afin de cerner des domaines d'intérêt, de déterminer ce que nous devons améliorer pour le bien du pays et des citoyens et d'élaborer des programmes pour répondre à ces besoins.

• (1125)

[Français]

Non seulement nous appuyons le bilinguisme, mais nous le vivons aussi. Plus de 70 % du personnel de notre bureau national à Toronto est bilingue. Nos historiens, qui sont pour la plupart dans la vingtaine ou la trentaine, possèdent tous une maîtrise ou un doctorat. Ils sont presque tous bilingues. L'un d'entre eux est même l'historien officiel du Royal 22^e Régiment.

[Traduction]

Nous comprenons que la dualité linguistique, cela signifie qu'il faut représenter les groupes linguistiques et communiquer avec eux dans un environnement qui tient compte des différences culturelles. Par exemple, lorsque nous avons créé notre guide pédagogique intitulé *Histoire des noirs au Canada*, nous avons préparé une version anglaise et une version française. Dans la version anglaise, nous nous sommes concentrés davantage sur la présence historique de la communauté noire à Halifax. Au Québec, en revanche, nous nous sommes surtout penchés sur la communauté haïtienne.

Par ailleurs, nous offrons aux deux groupes linguistiques une formation sur les éléments fondamentaux. À titre d'exemple, le volet

le plus récent des Minutes du patrimoine sur l'histoire des noirs porte sur l'histoire de Richard Pierpoint, un ancien esclave qui, à l'âge de 68 ans, en 1812, a formé le Coloured corps, une compagnie d'anciens esclaves qui a combattu lors de la guerre de 1812.

Nous savons que les Canadiens ignorent parfois la contribution des membres de l'autre groupe de langue officielle. C'est donc dans ce contexte que nous avons cherché des façons d'informer les gens, de favoriser leur participation et d'améliorer les sujets à aborder.

[Français]

L'année 2014 marquera le centenaire de la Première Guerre mondiale. Nous noterons également que le Royal 22^e Régiment a été fondé la même année, lorsque les Canadiens français se sont vraiment sentis chez eux. Dans deux ans, il y aura 400 ans que les explorateurs français qui se sont installés au Québec auront commencé à investir et construire dans les terres du Canada et dans ce qui est aujourd'hui les États-Unis. Nous devrions commémorer cela.

[Traduction]

Par exemple, lorsque nous soulignerons, en 2015, le 200^e anniversaire de naissance de sir John A. Macdonald, nous devrions aussi nous souvenir de son partenaire, George-Étienne Cartier. Dans les temps modernes, le fait d'avoir deux langues officielles a façonné tous les aspects, de notre rôle lors des sommets du G20, où nos premiers ministres bilingues établissent souvent des ponts entre les dirigeants unilingues de certains pays importants du monde, jusqu'à notre capacité d'attirer des immigrants d'autres pays.

Tandis que l'anglais est la lingua franca d'une bonne partie du monde, comme nous le savons, le fait français présente un intérêt particulier pour les immigrants potentiels en provenance de divers pays, de la France elle-même à d'autres parties d'Europe, en passant par l'Afrique et les Caraïbes. Ce sont ces éléments que nous célébrons, toujours dans les deux langues, dans le cadre du programme Passages vers le Canada.

C'est une des leçons que nous tirons de la citoyenneté, de même que de l'histoire.

Nous sommes ici pour apporter notre aide et pour promouvoir ces questions. Comme je l'ai indiqué, nous avons un groupe d'historiens bilingues et des coordonnateurs des activités provenant de partout au pays. Nous avons des liens partout, tant à l'échelle locale et nationale. Nous comprenons les langues et, à l'échelle locale, la communauté participe activement.

Récemment, le gouvernement a indiqué que pour certains projets, il pourrait demander à des groupes sans but lucratif d'aider la fonction publique. S'il le fait, espérons qu'on ne nous oubliera pas.

[Français]

Le Canada est ouvert aux gens de toutes langues et de toutes cultures. Le fait d'avoir deux langues officielles nous permet de toucher plus de personnes et de communiquer un message positif au monde entier.

[Traduction]

L'héritage bilingue du Canada ne fait pas seulement partie de notre histoire; il est aussi lié à l'avenir, puisqu'il permet une plus grande ouverture sur le monde. Ces objectifs sont une priorité pour l'Institut Historico-Dominion et nous savons qu'il en va de même pour le Canada. C'est pourquoi nous sommes si heureux de parler de ces efforts et de les appuyer.

[Français]

Je vous remercie.

[Traduction]

Merci.

Le président: Merci, monsieur Wilson-Smith.

J'aimerais accueillir M. Jedwab et Mme Perrone, de l'Association d'études canadiennes.

Nous avons entendu les trois autres groupes de témoins, et nous écouterons maintenant votre déclaration préliminaire.

[Français]

Mme Julie Perrone (directrice adjointe, Association d'études canadiennes): Bonjour.

Tout d'abord, nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de vous faire part de notre point de vue sur la dualité linguistique dans le cadre du cent cinquantième anniversaire de la Confédération. Je propose de...

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Je m'excuse, madame, mais votre présentation est-elle disponible dans les deux langues?

Mme Julie Perrone: Oui.

[Traduction]

Le président: Oui. Vous devriez l'avoir devant vous.

[Français]

Mme Joyce Bateman: Ah, c'est bien.

[Traduction]

Le président: Allez-y.

[Français]

Mme Julie Perrone: Je peux passer à l'anglais, si vous préférez.

Le président: Non, non, en français, c'est bien.

Mme Julie Perrone: Je suis polyvalente.

Compte tenu du peu de temps dont nous disposons, je propose de vous présenter l'Association d'études canadiennes, d'expliquer un peu ce que nous faisons ici, de vous donner quelques résultats de sondages et, enfin, de parler de ce qui sous-tend nos recommandations.

En bref, l'Association d'études canadiennes fêtera ses 40 ans l'année prochaine, en 2013. Notre grand mandat — vous avez plus de détails dans la présentation — est vraiment d'enrichir la connaissance qu'ont les Canadiens du Canada. Par ailleurs, nous avons un petit volet international, mais ce mandat principal est vraiment ce que nous faisons, en gros. Cela comporte trois volets. Ceux-ci vous permettront de mieux comprendre pourquoi nous voulions être ici pour parler de dualité linguistique.

Nous avons deux publications trimestrielles: *Thèmes canadiens* et *Diversité canadienne*, deux publications bilingues.

De plus, nous organisons chaque année une conférence nationale sur l'enseignement de l'histoire. Une année sur deux, elle se déroule en anglais, et une année sur deux, elle se déroule en français, pour vraiment bien illustrer cette dualité. La conférence en français vise à nous aider à construire un réseau francophone d'enseignants en histoire, parce que cela n'existe pas. C'est très important pour nous.

Finalement, nous avons aussi des projets de recherche ponctuels qui ont pour but d'enrichir nos connaissances. Je veux mentionner rapidement que nos projets sont toujours bilingues. Nous voulons produire un guide d'enseignement bilingue sur la guerre de 1812. Nous avons un site Web sur la francophonie canadienne dans le contexte de la guerre de 1812, afin de rejoindre les francophones

dans ce contexte. Nous attendons aussi du financement pour un guide sur l'histoire de la francophonie canadienne.

Tout cela pour illustrer que nous baignons dans la dualité linguistique tous les jours. C'est au cœur de nos préoccupations, et c'est pourquoi Jack va vous présenter aujourd'hui des résultats de sondages et nos recommandations. Nous croyons pouvoir aider à garantir que la dualité linguistique sera un élément bien important des célébrations de 2017 qui s'en viennent.

● (1130)

M. Jack Jedwab (directeur général, Association d'études canadiennes): Merci, Julie.

Quant à moi, je veux parler brièvement du résultat des enquêtes que nous faisons sur divers aspects relatifs aux questions identitaires au Canada, notamment sur les questions touchant le bilinguisme, les langues officielles ainsi que la connaissance de l'histoire du Canada au sein de la population.

Comme le temps ne me permet pas d'aborder tous les détails, je vais me limiter à quelques commentaires, et je vais vous permettre de regarder la présentation et les résultats des enquêtes, notamment ceux concernant les aspects relatifs à la dualité linguistique. Je me limiterai aux aspects de l'enquête portant sur la connaissance de la Confédération.

Justement, si vous regardez les résultats de notre sondage, vous verrez qu'il y a un besoin important de mieux faire connaître la Confédération sous ses multiples aspects ainsi que d'envisager la dimension de la dualité à l'intérieur de la Confédération comme étant un élément central d'une commémoration du 150^e anniversaire.

Je me permets ici de parler d'une de mes préoccupations personnelles relativement aux enquêtes que nous faisons. Nous allons commémorer le 150^e anniversaire, et j'espère que cela sera de très grande envergure. Toutefois, j'estime que les gens devraient avoir une meilleure connaissance du sujet, afin de bien comprendre pourquoi nous faisons cette commémoration.

[Traduction]

Si vous le permettez, et conformément à notre dualité, je vais vous donner un aperçu de ma propre dualité. À mon avis, dans toute activité liée à la commémoration du 150^e anniversaire, il serait extrêmement important d'améliorer notre connaissance des modalités de la confédération.

Je pense que les sondages que nous vous avons présentés ce matin, du moins pour ce qui est de la version papier, démontrent qu'il existe des écarts en ce qui a trait au degré de connaissance. De même, si on veut célébrer le 200^e anniversaire de la guerre de 1812, ce que l'on fait actuellement, il faut s'assurer que l'un des objectifs principaux consiste à faire en sorte que les gens en connaissent davantage sur la guerre de 1812, d'où les diverses publicités que l'on voit et qui visent à accroître ces connaissances. Le travail de divers organismes — comme celui que dirige ma collègue — et le nôtre sont très axés sur l'amélioration des connaissances. En fait, mon principal message, c'est que nous devons en faire plus dans ce domaine tandis que nous cherchons à accroître ces connaissances. C'est ce qu'illustrent nos sondages.

Or, pour être juste, nos sondages démontrent aussi que 78 p. 100 de la population veut se concentrer sur ce que nous avons accompli pendant ces 150 ans, et, comme l'indique un autre sondage, 63 p. 100 de la population veut parler des défis et des problèmes, notamment. Donc, les Canadiens préfèrent davantage se concentrer sur ce que nous avons accompli plutôt que sur les choses qui ont constitué des défis et des problèmes au cours de nos 150 ans. Environ 63 p. 100 des Canadiens conviennent qu'une priorité dans les commémorations du 150^e anniversaire de la Confédération devrait être le rôle joué par la communauté française, britannique et autochtone dans la fondation, pour ainsi dire, et l'évolution du Canada. Ce sont, à mon avis, les aspects importants illustrés dans les sondages, comme je l'ai indiqué.

Cependant, j'aimerais souligner une autre chose, en terminant. En ce qui concerne la dualité linguistique, bien que les Canadiens appuient le bilinguisme dans une proportion de 65 p. 100 et qu'à l'échelle mondiale la plupart des gens auxquels vous poseriez la question vous diraient probablement qu'ils n'ont aucune objection et qu'ils sont très favorables à ce que leurs enfants — ou la population en général — connaissent plus d'une langue, l'autre dimension du sondage, un peu plus préoccupante, c'est la proportion de gens qui indiquent ne pas se sentir enrichis par notre dualité linguistique.

C'est notamment le cas pour beaucoup de Canadiens anglophones. Autrement dit, ils accordent beaucoup de valeur à l'idée d'apprendre la langue seconde, mais ils n'ont pas le sentiment que cela les enrichit, en grande partie parce qu'ils ne sont pas en contact avec cette langue, à mon avis. Lorsque j'étudie nos sondages et que je compare les résultats de ceux qui disent avoir des contacts avec des francophones à ceux qui ont des contacts très fréquents avec des francophones, chez les Canadiens anglophones, ils ont beaucoup plus, si vous voulez... Ils sont beaucoup plus enclins à dire qu'ils se sentent enrichis par notre dualité.

• (1135)

[Français]

Il y a donc un lien important entre la fréquence des contacts entre anglophones, francophones et allophones, et le niveau d'enrichissement dont les gens disent bénéficier grâce à l'apport culturel provenant des communautés francophones ou autres.

Selon moi, il ne suffit pas de faire traduire les documents et les discours dans le cadre des conférences du 150^e anniversaire. Il faut le faire; je ne dis pas de ne pas le faire. Cependant, il faut aller au-delà de la traduction. Il faut faire en sorte que les gens entrent véritablement en contact avec les divers aspects fondamentaux qui enrichissent notre pays, culturellement parlant. Il est primordial que l'importance de la dualité linguistique, qui est à l'origine du Canada, soit un élément central dans tout ce que nous faisons dans le cadre des commémorations, comme je l'ai mentionné.

Je sais que vous êtes en mesure de lire la documentation et de poser des questions par la suite. Je vais donc terminer en disant que dans toutes les commémorations que nous ferons, nous allons certainement porter attention à l'importance de connaître la raison d'être, la justification et les origines de l'événement que nous commémorerons, et ce, de toutes les manières possibles.

Je vais terminer là-dessus. Vous avez certainement des questions pour nous tous. Je suis disposé à vous apporter d'autres précisions.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Jedwab.

Nous avons une heure vingt minutes pour les questions et commentaires.

Auparavant, je veux dire une chose qui aidera beaucoup les membres du comité et les analystes. Vous savez que le Comité permanent du patrimoine canadien a déjà fait une étude sur le 150^e anniversaire de la Confédération. Notre étude, quant à elle, vise à examiner cette célébration dans l'optique de la dualité linguistique du Canada. Alors, ça nous aidera beaucoup si vos questions et commentaires portent sur la dualité linguistique dans le cadre du 150^e anniversaire.

Monsieur Dion, vous avez la parole.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): J'invoque le Règlement à ce sujet, monsieur le président.

Donne-t-on suffisamment d'information précise aux témoins leur indiquant que nous ne sommes pas le Comité permanent du patrimoine canadien bis?

Les Jeux du Canada sont très importants. J'y reviendrai d'ailleurs tout à l'heure.

Une voix: Débat.

L'hon. Stéphane Dion: Non, mais je pose une question.

On a écrit aux témoins et ils ont répondu que les Jeux du Canada étaient très importants. Ce n'était pas l'occasion de nous dire ça. C'était l'occasion de nous dire si, quand arrivera 2017, ils allaient être bien outillés pour respecter la dualité linguistique, s'ils allaient s'assurer que ça se passerait bien, qu'ils allaient se concentrer là-dessus et que tout serait fait dans les deux langues. Voilà le but de notre comité. Il faut vraiment donner cette information aux témoins.

[Traduction]

Le président: C'est ce que nous faisons. Le greffier envoie un document d'une page... Chaque témoin reçoit un courriel d'une page indiquant ce que nous cherchons à savoir. C'est exactement ce que nous faisons. Je ne fais que le réaffirmer.

L'hon. Stéphane Dion: Pouvons-nous en avoir une copie?

[Français]

Le président: Absolument.

[Traduction]

Nous allons nous assurer que tous les bureaux des députés en recevront copie.

Je vais simplement le répéter. Si nous pouvons nous concentrer sur la dualité linguistique dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire, cela aiderait notre analyste et cela aiderait aussi les communautés de langue officielle en situation minoritaire à définir leur rôle dans ces célébrations. Cela nous serait très utile. Il ne nous reste que deux ou trois réunions et nous avons besoin d'informations pour préparer notre rapport.

Sans plus tarder, je vais donner...

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le président, j'ai aussi un commentaire à faire.

Pendant toutes les années où j'ai été ici, on a toujours eu des notes d'information de la Bibliothèque du Parlement. Maintenant, on ne les reçoit pas. Elles nous aident pourtant à préparer nos questions à poser aux témoins qui viennent. J'aimerais donc qu'on les reçoive.

Le président: On peut faire ça.

Monsieur Godin, c'est votre tour de parole.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président. On va essayer de s'en tenir à l'aspect linguistique.

Je regarde comment ça se développe, depuis les dernières années. Maintenant, on est en train de commémorer la guerre de 1812. Je ne sais pas quand on va commémorer la Déportation des Acadiens, qui a eu lieu en 1755. C'est un événement qui nous a touchés, nous, les francophones. C'étaient les premiers francophones au Canada.

Dans les dépliants que vous nous avez donnés, monsieur Wilson-Smith, on mentionne le plus grand forum jeunesse au Canada. Vous nous avez donné un bel ensemble du beau travail que vous faites.

D'une part, on dit qu'on veut fêter en 2017 le 150^e anniversaire de la Confédération, qu'on veut y inclure l'aspect linguistique et reconnaître les deux peuples fondateurs. Le commissaire aux langues officielles nous dit que le 150^e anniversaire est une occasion de fêter, de célébrer et de promouvoir les langues officielles. C'est ce qu'on retrouve dans le rapport de la Feuille de route. En plus, il suggère d'accroître le nombre de programmes d'échange linguistique dans les écoles.

D'autre part, c'est ce même gouvernement qui a éliminé le programme Katimavik, qui était important pour la promotion des deux peuples fondateurs de notre pays. C'est ce même gouvernement qui nomme des juges unilingues à la Cour suprême, qui nomme des agents du Parlement unilingues...

• (1140)

Le président: Monsieur Godin, M. Gourde invoque le Règlement.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): J'aimerais revenir sur le commentaire que vous avez émis au début de la séance, monsieur le président. J'aimerais que nous posions des questions aux témoins dans le but de donner une valeur ajoutée à notre comité et de savoir quelles recommandations les témoins peuvent faire en vue des fêtes du 150^e anniversaire.

Je pense que M. Godin pourrait peut-être abréger ses commentaires et poser une question, plutôt que d'utiliser ses cinq minutes pour faire un débat. On peut profiter de la Chambre des communes pour faire des débats, mais au sein de ce comité, on devrait travailler, monsieur le président.

Merci.

Le président: Un moment, s'il vous plaît.

[Traduction]

J'ai toujours donné beaucoup de latitude aux membres du comité lorsqu'elle pose des questions. Nous devons obtenir des témoins des renseignements sur la dualité linguistique et les communautés de langue officielle en situation minoritaire par rapport aux célébrations du 150^e anniversaire. Cela dit, si c'est directement lié au sujet à l'étude, je vais permettre la question ou le commentaire — il n'est pas nécessaire qu'il y ait une question —, parce que j'ai toujours cru que les membres devraient disposer de cette latitude. Donc, je vais redonner la parole à M. Godin; il pourra poursuivre dans cette veine.

[Français]

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Je vais donc continuer ma liste. On peut parler de la fermeture du Centre de recherche et sauvetage de Québec, le seul centre de ce genre à être bilingue au Canada. Qu'allons-nous fêter en 2017? Compte tenu de toutes ces fermetures et du manque de respect à

l'égard du bilinguisme au Canada, je me demande à quoi va ressembler notre histoire dans 100 ans.

Je sais que vous faites des efforts pour faire la promotion du bilinguisme. M. Jedwab disait plus tôt que 65 % des Canadiens étaient en faveur du bilinguisme et que les autres se demandaient si ça valait la peine.

Sauf erreur, ce n'est pas nécessaire d'être bilingue pour être un agent du Parlement ou un juge à la Cour suprême. Parler des célébrations du 150^e anniversaire de 2017, c'est bien beau, mais certaines choses se passent présentement. Est-ce le recul de ce gouvernement en matière de bilinguisme que nous allons fêter?

[Traduction]

M. Anthony Wilson-Smith: Je vais commencer, avec plaisir.

D'entrée de jeu, évidemment, nous sommes un institut indépendant sur le plan politique. Je ne suis pas ici pour parler des politiques globales du gouvernement.

Je suis certainement d'avis qu'en 2017, nous aurons beaucoup de choses à célébrer, tant dans le domaine linguistique que dans d'autres domaines. Cependant, je ne suis pas aussi venu ici pour dire que le Canada a un bilan parfait dans n'importe laquelle des activités qui ont été entreprises au fil du temps.

Je pense que les débuts du bilinguisme officiel au Canada remontent à 1969, si je me souviens bien. Je pense que ce serait là une des choses qu'il faut célébrer.

J'aimerais aussi vous dire autre chose au sujet des activités de l'Institut Historica-Dominion. Nous ne prétendons pas être la seule source de tout ce qui a trait à l'histoire du pays. Nous nous assurons plutôt de toujours faire valoir, par exemple, que dans nos 66 Minutes du patrimoine, les capsules les plus connues que nous ayons produites à ce jour, nous abordons abondamment les exploits de ce pays dans divers domaines. Nous parlons aussi des échecs. Nous avons manifestement abordé le traitement réservé aux Acadiens au fil du temps, et nous en avons discuté.

Je vous dirai aussi, par exemple, qu'en ce qui concerne la citoyenneté, où nous discutons des expériences des nouveaux arrivants et des Canadiens établis depuis plus longtemps, nous accueillons régulièrement des gens qui sont ici depuis peu ou, encore une fois, des gens dont les ancêtres ont connu beaucoup de difficultés lorsqu'ils sont arrivés. Ces gens vont dans les écoles et parlent de ces expériences. Ce programme est maintenant élargi de façon à inclure les francophones, et particulièrement les francophones hors Québec et les membres des diverses Premières nations.

Nous ne disons pas à ces gens ce qu'ils doivent faire. Des écoles ou d'autres groupes communautaires nous envoient des demandes indiquant qu'ils aimeraient que quelqu'un se présente pour parler de ces choses, puis nous invitons des gens. Inévitablement, et c'est un fait, un certain nombre de participants disent avoir connu beaucoup de difficultés ici, que cela ne correspondait pas à leurs attentes. Ils sont venus ici et ont connu beaucoup de problèmes. Parfois, ils diront qu'ils les ont surmontés; d'autres fois, ils diront que cela ne correspondait pas à ce qu'ils voulaient. C'est l'expérience humaine, et c'est de cela que nous sommes aussi venus témoigner.

Donc, il y a les tares, les défauts et les imperfections, mais il y a aussi les exploits. Je dirais que de la façon peut-être aléatoire qui est la nôtre, nous représentons toutes ces choses.

• (1145)

M. Jack Jedwab: Je suis tout à fait d'accord.

[Français]

Si vous me le permettez, j'ajouterais qu'à l'association, nous avons toujours tenté de réunir des opinions diverses autour des enjeux difficiles de notre histoire. Si nous ne faisons pas cela, nous risquons de transformer notre histoire en propagande. J'espère que ça ne va pas être le cas, pour quelque commémoration que ce soit.

Nous croyons fermement qu'il faut contribuer au débat et commémorer plusieurs événements, que ce soit la Constitution, la Charte ou d'autres choses. Ça donne l'occasion de discuter des enjeux selon diverses perspectives et de souligner les problèmes et les défis. J'ai mentionné que 78 % des Canadiens désiraient commémorer nos accomplissements. Par contre, 63 % des gens disent qu'il faut regarder nos défis en tant que société. Il faut faire les deux. J'espère qu'il sera possible de le faire conjointement, dans le cadre de divers segments ou formations de la société. Le fait qu'il y ait des débats est normal. En fait, je souhaite qu'il y en ait.

L'année prochaine va correspondre au 50^e anniversaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Je vais tenter, avec beaucoup d'énergie, de faire savoir aux médias que c'est un anniversaire à commémorer, mais pas nécessairement à célébrer. Cet anniversaire pourrait justement nous permettre de constater les progrès que nous avons accomplis depuis cette époque. Il est très important de le faire.

M. Yvon Godin: On peut considérer les progrès accomplis...

M. Jack Jedwab: J'aimerais soulever un dernier point...

M. Yvon Godin: ... mais on peut aussi observer comment on recule.

M. Jack Jedwab: Oui, oui...

M. Yvon Godin: Ça va des deux côtés.

M. Jack Jedwab: Monsieur Godin, si vous me le permettez, j'aimerais soulever un dernier point...

M. Yvon Godin: Quand je pars du Nouveau-Brunswick pour me rendre à Ottawa, c'est le même chemin qui me ramène chez moi. Ça va des deux côtés.

M. Jack Jedwab: Oui.

Pour ma part, j'ai exprimé assez fréquemment dans les médias ma déception relativement au taux de bilinguisme dans la capitale nationale. Il y a une semaine, dans l'*Ottawa Citizen*, j'ai fait part d'un rapport assez détaillé, et quatre semaines auparavant, j'ai lancé un autre rapport assez détaillé. Je suis déçu du peu de progrès réalisés ici. Je ne pense pas que cela constitue un symbole intéressant pour l'ensemble du pays quand, au coeur même du pays, on ne fait pas de progrès à cet égard.

Par contre, je ne lâche pas. J'essaie de consacrer mon énergie aux recommandations afin que nous puissions améliorer l'état du bilinguisme. C'est la raison pour laquelle je suis arrivé à la conclusion que j'ai mentionnée au départ. Il faut faire en sorte qu'il y ait des contacts entre anglophones et francophones, notamment en ce qui concerne les anglophones. J'en parle en tant qu'anglophone. Je me considère anglophone à 60 %. J'adopte le français en Acadie. Mes amis en Acadie m'ont dit que j'étais un Acadien honorifique. Je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire à cet égard et il ne faut pas baisser les bras. Il faut continuer de travailler.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Gourde, c'est à vous.

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence ce matin. C'est très intéressant pour nous. Il est très important de profiter de cette fête pour faire la promotion du bilinguisme.

M. Corbeil a parlé d'une statistique intéressante en ce qui a trait aux jeunes francophones hors Québec, ceux du primaire ou du secondaire, qui sont exposés au français. Il semble qu'il y ait une diminution. Je ne sais pas si vous avez des statistiques sur les jeunes du préscolaire. Je suppose que c'est la même tendance. Si vous en avez, pourriez-vous me le dire, s'il vous plaît?

Quelle initiative pourrait-on prendre pour exposer les jeunes à la deuxième langue officielle dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire de la Confédération? Cela veut dire que si vous êtes un anglophone, il faut vous exposer au français, et si vous êtes un francophone, il faut vous exposer à l'anglais. Je pense aux domaines des sports, de l'éducation et de l'histoire. Il y aurait peut-être moyen d'avoir des programmes d'histoire.

Monsieur Corbeil, pouvez-vous me dire si vous avez recueilli des statistiques pour le préscolaire? Après cette réponse, je laisserai les autres témoins répondre.

M. Jean-Pierre Corbeil: Je vous remercie de votre question.

En ce qui a trait au préscolaire, la proportion de jeunes bilingues est relativement faible. On remarque que le niveau de bilinguisme atteint son sommet dans le groupe des 15 à 19 ans. Pour la première fois en 2011, on a obtenu le niveau le plus élevé parmi le groupe des 10 à 14 ans.

• (1150)

M. Jacques Gourde: J'ai une question à ce sujet.

Avez-vous une statistique qui prouve que les jeunes du préscolaire qui sont exposés aux deux langues réussissent à devenir bilingues à 14 ans? Ils commencent leur apprentissage à l'âge de 8, 9 ou 10 ans, mais ceux qui commencent à 3, 4 ou 5 ans ont-ils un avantage réel pour ce qui est d'apprendre les deux langues officielles?

M. Jean-Pierre Corbeil: Bien entendu, le fait d'apprendre une langue quand on est très jeune favorise le maintien de cette langue. On observe une chose, en particulier, en ce qui a trait aux unions exogames, c'est-à-dire les couples dont les deux conjoints n'ont pas la même langue maternelle. Le nombre de ces couples est en croissance. Les enfants de couples exogames dont un des deux conjoints est de langue française sont beaucoup plus susceptibles de maintenir le bilinguisme, du fait que le parent francophone a choisi d'envoyer l'enfant dans une école de la minorité ou dans un programme d'immersion.

L'obstacle le plus important est le suivant. Même si on a appris cette langue, l'absence de contacts avec des groupes qui parlent cette langue ou d'occasions de parler cette langue fait chuter le maintien de cette langue. Comme M. Jedwab l'a mentionné, nous avons remarqué, dans la plupart de nos études, que lorsque les contacts sont fréquents, le maintien de cette langue est beaucoup plus important. Les jeunes qui ont fréquenté des programmes d'immersion sont beaucoup plus bilingues que les autres canadiens qui ont eu un enseignement régulier du français langue seconde, même six ou sept ans après avoir quitté ces programmes.

M. Jacques Gourde: Merci.

De quelle façon pourrait-on donner des occasions à notre jeunesse d'acquérir les deux langues dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire de la Confédération?

M. Jack Jedwab: D'abord, il y a un problème important du fait que l'éducation est de compétence provinciale. Ce n'est pas nécessairement un problème, mais c'est une réalité.

Cependant, il existe des technologies. Par exemple, j'ai déjà fait une suggestion dans un texte que j'ai écrit assez récemment. Avec Skype, on peut jumeler des écoles, soit une école anglophone avec une école francophone, pour permettre aux jeunes d'avoir une communication directe entre eux. Par exemple, dans une classe d'immersion pour les anglophones, les élèves ont absolument besoin d'avoir l'occasion de pratiquer le français pour leur permettre de perfectionner la langue qu'ils apprennent.

Toutefois, cela ne suffit pas, et on le voit dans les chiffres. Jean-Pierre, qui est ici avec nous, est le grand expert au Canada à ce sujet.

[Traduction]

Je ne le dis pas à la légère, en passant. Je le pense vraiment.

Pensez à cette région, la région de Gatineau-Ottawa. Vous constaterez qu'à Gatineau, les francophones apprennent l'anglais plus tard au cours de leur parcours scolaire, selon le sondage. Très souvent, ils n'apprennent pas l'anglais avant d'avoir atteint le marché du travail, mais à ce moment-là, ils le font en très grand nombre.

Souvent, les anglophones qui sont exposés au français à l'école n'ont pas suffisamment l'occasion de l'utiliser sur le marché du travail. C'est alors que l'on observe une baisse quant à la rétention de la langue, malgré tous les efforts qu'ils ont faits pour l'apprendre à l'école. Ce qu'il leur faut, c'est un plus grand nombre d'occasions d'être en contact avec la langue, tant au début de leur parcours scolaire...

[Français]

Au départ, ils ont besoin d'ajouter des contacts à leur apprentissage. Présentement, ils n'ont pas nécessairement l'occasion de le faire, même si les nouvelles technologies permettraient de le faire à un coût raisonnable. On le sait, on est dans une période budgétaire difficile. Toutefois, avec les nouvelles technologies, je pense qu'il y a des occasions d'être créatifs pour créer ce genre de contacts ou les encourager.

De plus, il existe d'autres programmes. M. Godin a mentionné Katimavik. Je ne veux pas faire de commentaires au sujet de Katimavik, mais permettez-moi de souligner que quel que soit le programme en place, le principe demeure important. Il s'agit du principe voulant que l'occasion de créer ce genre de contacts se présente de plus en plus. C'est vrai que cela se présente dans le milieu de travail. On peut dire que cela se fait naturellement, mais certaines régions du Canada sont situées un peu à l'extérieur des endroits où le contact est direct. Je crois qu'avec des technologies et des programmes qui mettent l'accent sur les nouvelles technologies, on peut établir ou soutenir des contacts. Il y a d'autres programmes où le principe de promouvoir ces contacts pourrait être appuyé. Cela demeure important dans le cas de notre 150^e anniversaire, si nous désirons vraiment plus que seulement parler d'un pays bilingue. En fait, la majorité des Canadiens pensent que le Canada est bilingue. Dans tous les sondages que j'ai faits, les francophones à l'extérieur du Québec pensent aussi que le Canada est un pays bilingue.

Je suis moins d'avis que nous sommes un pays bilingue. Je regarde la réalité. Je pense que nous sommes bilingues du point de vue juridique. Cependant, sur le plan pratico-pratique, pour ce qui est du taux de bilinguisme, c'est-à-dire la capacité réelle des gens à parler

les deux langues, la situation des Canadiens anglais est très près de celle des Américains non hispanophones. Le bilinguisme ici n'est pas celui qu'on retrouve en Europe.

● (1155)

Le président: Merci.

Madame Hylland, veuillez répondre brièvement.

[Traduction]

Mme Sue Hylland: Je voulais simplement faire un commentaire parce qu'une partie de votre exposé... Monsieur Dion, si vous me permettez une remarque au sujet de votre premier commentaire, et je pense qu'il est pertinent, en ce qui a trait au legs du sport; il y a beaucoup de statistiques et beaucoup d'histoire. Le message que nous essayons de transmettre, c'est que nous sommes un catalyseur. Le Conseil des jeux du Canada offre portée, effet, ampleur et rayonnement, ce qu'aucun autre organisme ne peut offrir, et les jeux ont lieu tous les deux ans. J'essayais de transmettre un message important en parlant du fait d'être un catalyseur.

Pour ce qui est de votre commentaire, un des éléments que nous avons mentionnés, c'est que nous avons déjà une trousse éducative qui célèbre le Canada. Voilà à quoi elle sert.

Il y a trois ou quatre semaines, je suis allée dans une école secondaire francophone d'Ottawa, l'école secondaire Louis-Riel, où il y avait environ 300 ou 400 jeunes qui apprennent des choses sur le Canada, qui s'éteignait de sa culture. Les pratiques du Conseil des jeux du Canada sont parmi les meilleurs quant à l'intégration de la dualité linguistique.

À Sherbrooke, au Québec, qui sera la ville hôte des Jeux du Canada en août prochain, des mercredis anglophones sont organisés dans toute la collectivité. À Prince George, en Colombie-Britannique, le site des Jeux d'hiver du Canada de 2015, on organisera bientôt des mercredis francophones.

Je pense que nous avons certaines des meilleures pratiques dans mon sport; notre rayonnement et notre effet sont formidables.

Je suis désolée, monsieur le président.

Le président: Il n'y a pas de mal. Merci.

[Français]

Monsieur Dion, vous avez la parole.

[Traduction]

L'hon. Stéphane Dion: Il ne fait aucun doute que vous avez raison lorsque vous dites que vous êtes un catalyseur. Pour le comité, la question est de savoir si vous serez un catalyseur dans les deux langues officielles, de A à Z, parfaitement. Avez-vous besoin d'une aide quelconque du gouvernement pour être un parfait catalyseur bilingue? Voilà la question du comité. Votre mémoire contient peu d'information à ce sujet.

Rassurez-nous à cet égard, non seulement en ce qui a trait aux Jeux du Canada, mais au sport en général, car de graves erreurs ont été commises, même récemment, lors des Jeux olympiques. Nous ne voulons plus que cela se reproduise. Le comité manquerait à son devoir s'il ne recommandait pas au gouvernement de faire tout ce qui est possible pour s'assurer que les deux langues officielles sont respectées. Voilà la question que l'on vous pose.

[Français]

Je voudrais poser mes questions en rafale, parce qu'on a peu de temps, monsieur le président.

Monsieur Corbeil et monsieur Nault, de Statistique Canada, merci beaucoup de cette présentation. C'était excellent. Que le français recule en proportion, on s'y attend, étant donné les centaines de milliers de nouveaux Canadiens qui, pour la plupart, ne parlent pas français. Cependant, que le bilinguisme des Canadiens hors Québec diminue, c'est très inquiétant. Que cela diminue chez les jeunes, c'est très inquiétant. Alors je veux savoir si vous allez pouvoir nous aider à expliquer ce phénomène à partir de statistiques très précises.

Par exemple, on sait que dans le cas des couples exogames, lorsque le parent non francophone parle le français, le taux de transmission de la langue française aux enfants est beaucoup plus élevé que lorsque le parent non francophone ne parle pas le français. Est-ce que vous êtes en mesure de nous donner des statistiques précises là-dessus? Ça nous aiderait beaucoup, comme comité, à cerner le problème. C'est le cœur du problème, à mon avis, pour l'avenir du bilinguisme au Canada. Les anglophones et les francophones se marient entre eux, et il faut qu'ils transmettent leur double héritage linguistique à leurs enfants. On a besoin de votre aide à ce propos.

Aussi, vous nous dites que le programme régulier du français langue seconde est en déclin. De 1992 à aujourd'hui, je crois, on est passé de 1,8 million à 1,38 million, soit une diminution de 23 %. Êtes-vous en mesure de nous dire dans quelles provinces ça s'est passé principalement? Ça nous aiderait à interpeller ces gouvernements. Je comprends que c'est de leur compétence, mais notre rôle est de nous assurer qu'on enseigne le français partout au Canada au programme régulier, et pas seulement dans les écoles d'immersion. Pour ce qui est des écoles d'immersion, si je ne m'abuse, vous avez tous les chiffres nécessaires pour nous montrer comment cela a augmenté. Alors voilà pour vous.

Merci, monsieur Wilson-Smith et M. Jedwab. Vos présentations m'ont grandement impressionné.

Très rapidement, je vous pose une question. Vous avez l'air d'être bien équipés au sein de vos organisations. Vous n'avez pas l'air de demander quoi que ce soit. Néanmoins, pour qu'on s'assure que le message touchant l'histoire et la recherche sur le Canada sera bien conçu dans les deux langues, quelles recommandations feriez-vous au gouvernement?

• (1200)

M. Anthony Wilson-Smith: Vous avez soulevé quelques points importants pour nous. Les défis à Toronto...

L'hon. Stéphane Dion: Attendez, j'aimerais y aller dans l'ordre. Peut-être que Mme Hylland peut répondre d'abord, parce que c'est à elle que j'ai posé la question en premier. Ah non, je veux d'abord entendre la réponse à propos des statistiques; je ne veux pas rater celle-là.

M. Jean-Pierre Corbeil: Merci, monsieur Dion. Je vais répondre rapidement.

Au cours des deux dernières années, Statistique Canada a diffusé 11 portraits tirés de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle menée en 2006 et des données des recensements. Il y a un rapport par communauté de langue officielle pour chaque province, et on montre très clairement le lien entre l'apprentissage du français par les conjoints dans les couples exogames, ou encore leur bilinguisme, et la croissance de l'utilisation du français à la maison. Vous avez tout à fait raison, c'est une réalité. Il y a par contre des

défis sur le plan de la fréquentation scolaire. On sait qu'à l'extérieur du Québec, en général, un jeune francophone sur deux fréquente une école de la minorité et que 15 % fréquentent un programme d'immersion. Par ailleurs, près de la moitié des parents dont les enfants ne fréquentent pas de programme dans la langue de la minorité ont mentionné que s'ils en avaient eu la possibilité, ils auraient choisi d'envoyer leurs enfants dans une telle école. Or, le problème relève d'un manque de disponibilité et d'accessibilité, d'une distance trop importante à parcourir. Il y a donc des enjeux de ce côté.

Bientôt, Statistique Canada diffusera, dans le cadre de sa nouvelle publication électronique, une étude portant sur les facteurs qui ont influencé l'évolution du bilinguisme au cours des 20 à 30 dernières années. On utilisera différents fichiers, dont ceux nous provenant des provinces, justement pour mettre le doigt sur les différents facteurs qui ont joué.

Vous avez tout à fait raison à propos de l'enseignement du français. Il faut savoir qu'à l'ouest de l'Ontario, il n'y a aucune obligation d'apprendre le français comme langue seconde. En Colombie-Britannique, par exemple, le français est l'une des six langues proposées au menu, si on peut dire. Il faut dire qu'une grande portion des personnes immigrantes viennent s'établir en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. L'absence de cette obligation à l'ouest de l'Ontario a comme conséquence, bien sûr, de pousser à la baisse le nombre de jeunes qui vont s'inscrire dans les programmes de français langue seconde. Il y a des raisons à cela. Il faudrait pouvoir pousser l'étude davantage. Les données du recensement le permettent, mais bien sûr, on a des ressources limitées. Cela dit...

[Traduction]

Le président: Monsieur Wilson-Smith.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion: Je veux juste m'assurer que le comité va entrer en contact avec M. Corbeil pour que ce dernier lui fournisse les études déjà disponibles sur le sujet qu'il vient de mentionner.

Le président: D'accord.

Monsieur Wilson-Smith, vous pouvez répondre.

M. Anthony Wilson-Smith: Vous avez mentionné quelques points importants. De temps en temps, j'ai l'impression qu'à Toronto, on entend toutes les langues du monde sauf le français. J'apprends un peu de russe présentement. Il est plus facile de pratiquer cette langue que de trouver quelqu'un avec qui parler le français à Toronto.

Donc, quand vient le temps d'embaucher des historiens, en trouver certains qui peuvent parler le français et l'anglais est vraiment un défi pour nous. Je ne sais pas si le gouvernement pourrait

[Traduction]

créer un programme qui offrirait un fusil du cycle ou de l'aide pour que nous puissions engager... On ne parle pas de gens unilingues, mais de gens qui ont une certaine formation, pour qu'il puisse améliorer leurs compétences et se mettre à jour. Cela me serait très utile. Nous avons examiné d'autres options et, bien entendu, il y a un organisme sans but lucratif qui peut être...

L'hon. Stéphane Dion: Quelle serait votre principale recommandation?

M. Anthony Wilson-Smith: S'il existe des programmes pour aider, par exemple, les organismes sans but lucratif qui oeuvrent dans des domaines d'intérêt national, comme ce genre d'initiative... Un programme de formation qui nous aiderait, lorsque nous sommes à la recherche d'historiens professionnels, à leur offrir un cours de langue s'ils ont besoin de perfectionnement à cet égard.

• (1205)

Le président: Monsieur Jedwab.

M. Jack Jedwab: Si vous le permettez, je vais commencer par la recommandation et reviendrai aux autres sujets par après, au lieu de fournir des explications, car je sais que M. Dion veut connaître la recommandation.

Je veux répéter que nous ne sommes pas ici pour demander des ressources. Quand vous avez mentionné les ressources, je ne pensais pas que c'était l'objectif ici, alors je ne veux pas associer une recommandation à une demande de ressources. Mais s'il y a un point sur lequel je voudrais m'attarder, ce serait — que ce soit nous ou d'autres organismes avec lesquels nous travaillons — d'essayer de renforcer le réseau de personnes et les membres de la francophonie qui s'emploient à promouvoir l'importance de connaître l'histoire.

Permettez-moi maintenant de revenir en arrière. Julie a mentionné tout à l'heure qu'une année sur deux, notre conférence annuelle sur l'enseignement de l'histoire est tenue en français, et l'autre année, en anglais, ce qui n'est pas ce que j'avais espéré. Je souhaitais au départ que nous pourrions réunir des enseignants anglophones et francophones et des historiens, et que nous pourrions traduire toute la conférence. Toutefois, il y a trois ans — et j'espère que mes propos n'offenseront personne avec qui j'ai travaillé dans le passé —, lors de notre conférence avec l'association des enseignants d'histoire, avec qui nous travaillons dans les provinces, il a été très difficile de les convaincre d'intégrer le français.

Heureusement, les choses ont changé et les enseignants collaborent maintenant avec un groupe d'historiens francophones, mais cela n'a pas été facile. Ils ne jugeaient pas utile d'incorporer le français à la conférence parce que leurs enseignants étaient pour la plupart anglophones et n'en voyaient pas l'intérêt.

Tant sur le plan personnel que professionnel, je suis résolu à faire en sorte que le français soit intégré aux conférences, et ce sera le cas à la conférence qui se déroulera bientôt à Niagara Falls.

[Français]

Il serait vraiment important de renforcer le réseau des francophones qui enseignent l'histoire au secondaire partout au pays, non seulement pour les jeunes francophones, dans les écoles, qui ont besoin de connaître leur histoire, mais aussi pour ceux et celles qui, à l'extérieur de ces écoles, ont également besoin de connaître l'histoire du pays et la place importante qu'y occupe la dualité linguistique.

Beaucoup des immigrants qui arrivent au Canada — et je ne dis pas ici que c'est une question d'immigrants et de non-immigrants; il faut faire attention — ont aussi besoin de savoir, même s'ils n'apprennent pas le français en Colombie-Britannique ou ailleurs, que l'appui à notre communauté francophone minoritaire est un élément essentiel de notre histoire et une garantie, dans notre pays.

Le président: Merci.

Monsieur Trottier, c'est à vous.

M. Bernard Trottier (Étobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les invités d'être parmi nous aujourd'hui.

Pour ma part, j'ai appris quelque chose aujourd'hui, à savoir que ce sera le 50^e anniversaire des Jeux du Canada. C'est une date très importante. J'aimerais vous poser des questions, parce qu'à mon avis, le sport et l'athlétisme sont un bon moyen de communiquer avec les gens et de les rassembler.

[Traduction]

À titre de précision, vous avez parlé du Manitoba en 2017. Les jeux auront-ils lieu à Winnipeg?

Mme Sue Hylland: Nous discutons actuellement avec le gouvernement du Manitoba pour déterminer le lieu.

M. Bernard Trottier: Et ce sera des jeux d'été?

Mme Sue Hylland: Oui.

M. Bernard Trottier: C'est formidable.

Nous avons une certaine expérience avec les jeux d'été, et j'aimerais savoir si lors de jeux d'été précédents, nous avons relevé des lacunes au niveau de la capacité des participants d'interagir avec les officiels, les arbitres ou les juges dans l'une ou l'autre des langues officielles. Je sais que les Jeux du Canada dépendent énormément des bénévoles. Étant donné que les bénévoles à qui vous faites appel sont le plus souvent possible des gens locaux, il peut être difficile de permettre aux athlètes de partout au pays de participer à la compétition dans la langue de leur choix. Je sais que bien souvent, on peut communiquer avec les officiels avec des gestes notamment, mais pour optimiser l'expérience que vivent tous les athlètes, à quel genre de défis avez-vous été confrontés dans le passé et que prévoyez-vous faire dans l'avenir?

Mme Sue Hylland: Les jeux ont commencé avec une personne il y a environ cinq ans et sont passés à 6 000 personnes, et ce, en quatre ans et demi seulement.

Nous avons des normes à respecter pour ce qui est d'offrir des services dans la langue de choix des athlètes. C'est encore plus important dans certains secteurs, tels que la sécurité et les services médicaux. Nous avons des normes que doivent respecter les collectivités qui donnent leur nom pour accueillir les jeux.

Y a-t-il de temps à autre des problèmes qui surviennent? Certainement, mais rien ne me vient à l'esprit en ce moment. Pour la plupart des jeux, nous avons reçu des réactions positives du commissaire aux langues officielles sur ce que nous faisons et comment nous avons assuré les services dans les deux langues officielles.

Nous en sommes très conscients, comme nous l'avons dit dans notre déclaration. Nous croyons avoir des normes, et je pense que les gens l'apprécient. Les collectivités acceptent le fait de tenir les jeux tout en respectant la dualité linguistique de notre pays.

M. Bernard Trottier: Pouvez-vous donner un sport en exemple pour expliquer comment cela fonctionnerait? Je pense encore aux officiels notamment. Le baseball est une discipline sportive des Jeux d'été du Canada. Par exemple, un arbitre au baseball crie si les lancers sont des balles ou des prises. Dirait-il *strike* ou prise? Comment procéderait-on?

• (1210)

Mme Sue Hylland: Dans ce cas-ci, je ne sais pas si on va aussi loin, mais probablement pas en ce moment. Ce pourrait être un point dont nous pourrions discuter avec nos ONS, mais nous n'avons pas forcément besoin d'aller aussi loin pour l'instant.

Je pense que ce qui arrive cependant, c'est que lorsque les problèmes surviennent sur le terrain, la capacité de les régler existe car elle doit exister, conformément à nos normes.

M. Bernard Trottier: Vous avez également parlé de l'accès aux installations médicales, et j'imagine que vous comptez encore là sur des bénévoles dans certains cas.

Mme Sue Hylland: Oui, tout à fait.

M. Bernard Trottier: Quels types de mesures les organisations des Jeux du Canada prennent-ils pour s'assurer que les bénévoles...? Doivent-ils posséder certaines qualifications individuellement et collectivement?

Mme Sue Hylland: Les deux. En ce qui concerne le comité organisateur, les dirigeants doivent respecter certaines exigences linguistiques. Lorsqu'on forme l'équipe de bénévoles... Nous avons des normes qui prescrivent qu'il faut un niveau minimal de bilinguisme au sein du groupe de bénévoles pour pouvoir respecter les normes.

M. Bernard Trottier: Que pensez-vous faire de différent pour 2017 par rapport à ce que vous faisiez auparavant? Comme ce sera le 50^e anniversaire, intégrera-t-on davantage un volet culturel aux Jeux d'été? Ou va-t-on se concentrer vraiment sur le sport?

Mme Sue Hylland: À mes yeux, les jeux sont peut-être un événement sportif, mais ils représentent beaucoup plus pour notre pays. Ils sont une importante célébration de la culture de notre pays.

Comme ce sera le 150^e anniversaire de la Confédération et le 50^e anniversaire des Jeux du Canada, c'est une occasion extraordinaire pour nous. En raison de la portée des jeux et de leur incidence sur nos provinces et nos territoires, ainsi que des millions de jeunes qui rivalisent pour faire partie des équipes provinciales qui participeront aux Jeux du Canada, nous pensons qu'il s'agit d'une excellente occasion de promouvoir la dualité linguistique de notre pays, et ce, mieux que par le passé.

Nous le faisons déjà et nous répondons à certaines normes d'une manière positive. Nous parlons des jeux comme étant un événement multisports, mais en tant que présidente-directrice générale, ils sont davantage pour moi une célébration de notre pays et de notre culture. Assurer l'unité par le sport, c'est ce que nous faisons. Voilà où nous en sommes.

M. Bernard Trottier: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons nous interrompre brièvement pour laisser les membres faire une pause-santé de cinq minutes.

- _____ (Pause) _____
-
- (1220)

[Français]

Le président: La 60^e séance du Comité permanent des langues officielles se poursuit.

Madame Bateman, vous avez la parole.

Mme Joyce Bateman: Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis consciente que nous recevons des témoins très respectés dans leur profession. Ils ont le potentiel nécessaire pour contribuer à établir notre plan de direction en vue des célébrations de la Confédération. C'était pour M. Dion; en fait, ça s'adressait aux deux. Vous avez manqué ma blague.

J'ai quelques questions à poser. Premièrement,

[Traduction]

Monsieur Wilson-Smith, je dois dire que les membres de ma famille apprécient ces moments du patrimoine depuis de nombreuses années.

[Français]

Il a été question du plus grand forum jeunesse du Canada, et ça m'intéresse beaucoup. Pour tout le monde, ça représente l'avenir.

Avez-vous des idées concrètes sur la façon d'intégrer votre forum jeunesse aux célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération du Canada?

M. Anthony Wilson-Smith: Merci, madame Bateman.

Monsieur Godin, vous avez mentionné l'ancien programme Katimavik. On pourrait dire qu'avec le présent programme, nous partageons l'esprit et certains des principes du programme Katimavik.

[Traduction]

Comme je l'ai mentionné, Rencontres du Canada réunit des jeunes chaque semaine de l'année scolaire. Pendant 30 semaines, nous accueillons entre 100 et 130 élèves des quatre coins du pays. C'est un programme bilingue et nous allons chercher des élèves de toutes les collectivités possibles. Lors d'une visite récente, j'ai rencontré une personne des Îles-de-la-Madeleine qui organise le séjour de jeunes participants depuis plusieurs années, ainsi que d'autres gens qui font de même dans des petites villes des Prairies, etc.

L'idée n'est pas seulement de présenter un programme bilingue, mais aussi de faire découvrir aux jeunes différentes cultures et, bien entendu, de consolider ces relations. Je suis assez certain que le programme a eu de profondes répercussions. Si ma mémoire est bonne, je crois que M. Kenney est l'un de ceux qui ont pris part à la première version du programme, qui existe depuis maintenant 30 ans. Je crois également que d'autres députés, que je n'arrive pas à me rappeler pour l'instant, y ont participé également.

C'est l'aspect de nos programmes qui met l'accent sur l'engagement civique. Quand vous demandez de quelle autre façon nous nous engageons, nous avons oublié de mentionner que l'année 2014 marquera l'anniversaire de la conférence de Charlottetown de 1864, comme vous le savez tous ou presque. L'Île-du-Prince-Édouard a un programme très ambitieux et en apparence bien structuré à cet égard. Nous avons eu des discussions préliminaires avec les responsables pour voir s'il serait possible de tenir certaines de nos séances du programme Rencontres du Canada à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce programme est actuellement offert au Centre Terry Fox de la jeunesse canadienne, une ancienne école qui nous appartient ici à Ottawa. Si nous transférons le programme ailleurs qu'à Ottawa pour la première fois, nous pourrions tirer des leçons de cette expérience.

Si ce transfert se révèle fructueux, on explorera s'il y a d'autres possibilités de déplacer le programme à l'extérieur de la capitale nationale à l'occasion, tout en maintenant les principes inhérents à celui-ci.

•(1225)

[Français]

Mme Joyce Bateman: Merci.

Monsieur Jedwab, vous avez parlé d'idées en vue d'enrichir l'expérience du bilinguisme chez les anglophones et même chez les francophones. Quelles sont ces idées? Je viens de Winnipeg. Mes deux enfants sont bilingues. Notre famille valorise le fait de pouvoir s'exprimer dans les deux langues.

Vous avez mentionné les difficultés qui surviennent après le bac, concernant les postes. Avez-vous des idées concrètes qui permettraient d'améliorer l'expérience des deux langues?

M. Jack Jedwab: Comme je l'ai mentionné plus tôt, la meilleure idée serait, à mon avis, de créer des occasions permettant aux jeunes, dans les écoles, d'interagir avec d'autres jeunes dans l'autre langue officielle. Les technologies rendent cela possible. À l'aide d'un grand écran de ce genre, les jeunes pourraient s'exprimer dans les deux langues. En conversant avec d'autres, ils pourraient utiliser ce qu'ils ont appris dans la deuxième langue.

Il faut tenir compte du fait que l'éducation est de compétence provinciale, mais il est toujours possible de jumeler des écoles, par exemple une école de Saint-Boniface avec une école anglophone du Québec. Il y aurait un partenariat entre deux écoles. C'est là un exemple, et je vais devoir m'arrêter ici.

Le président: D'accord, merci.

Madame Michaud, vous avez la parole.

Mme Élane Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Merci beaucoup. C'est vrai que le temps passe vite. Je vais donc essayer de me dépêcher.

J'ai une première question qui s'adresse à M. Corbeil.

Les statistiques que vous avez présentées sont intéressantes. Celles sur la langue d'usage et la langue maternelle étaient déjà connues, mais comme vous le savez, des doutes ont été soulevés quant à la fiabilité de ces données ou à notre capacité à bien les interpréter ou les utiliser.

Ces difficultés vont se reporter sur les prochains recensements aussi, puisque ce sont les changements apportés qui les causent. Pour nous assurer que nos communautés de langue officielle en situation minoritaire seront bien représentées dans les festivités et qu'on leur accordera les ressources nécessaires, il faut avoir un bon portrait de la vitalité de nos communautés et avoir des données fiables là-dessus.

Comment pourriez-vous régulariser cette situation ou améliorer les choses afin que nous puissions avoir des données fiables pour poursuivre notre étude?

M. Jean-Pierre Corbeil: Je vous remercie de votre question. Ce n'est pas une question facile.

L'expérience passée de Statistique Canada a démontré que le fait de modifier un questionnaire ou de déplacer des questions dans un questionnaire influence, bien sûr, les résultats obtenus. Ce n'est pas nouveau. Bien entendu, le fait que les questions du Recensement de 2011 aient été posées dans un contexte différent crée une certaine brisure de comparabilité. Cela n'est pas insurmontable, mais on a démontré qu'il fallait interpréter avec prudence les comparaisons entre les données de 2011 et celles des recensements antérieurs.

Comme on le sait, en mai prochain, Statistique Canada diffusera les premières données de l'Enquête nationale auprès des ménages, une enquête à base volontaire. On ne sait pas pour l'instant quelle

sera la qualité des données de cette enquête. On l'a déjà mentionné. Cette information est disponible sur le site Web de Statistique Canada. Selon la situation géographique et les sous-populations, on ne sait pas encore quel sera le niveau de qualité de ces données. Il est important de noter que le questionnaire long de 2006 posait des questions non seulement de nature linguistique, mais également sur la profession, l'industrie, la scolarité, le statut d'immigrant, et ainsi de suite.

•(1230)

Mme Élane Michaud: Donc, nous avons présentement un moins bon portrait qui nous permette de connaître la situation véritable de nos communautés de langue officielle en situation minoritaire et, éventuellement, de mieux cerner leurs besoins en vue de ces célébrations. C'est ce que je comprends.

M. Jean-Pierre Corbeil: Je dirais simplement qu'il faudra quand même attendre les données diffusées en mai ou en juin prochain pour être capable d'évaluer si les données dont on dispose sont suffisantes pour broser ce portrait complet.

Mme Élane Michaud: Ce ne sera certainement pas votre dernière comparaison devant notre comité, alors nous aurons sûrement l'occasion de vous poser la question de nouveau.

Rapidement, j'aimerais poser une autre question, qui s'adresse à M. Wilson-Smith et à M. Jedwab.

Vous avez tous les deux mentionné qu'il était important que les deux groupes linguistiques aient une meilleure compréhension de l'histoire. Car on sait que chacun a une moins bonne connaissance de l'histoire de l'autre. Vous avez aussi mentionné qu'il était important que l'information diffusée soit véridique, sinon on allait se retrouver dans une situation de propagande.

J'ai posé une question aux fonctionnaires de Patrimoine canadien quand ils sont venus témoigner. Je voulais savoir comment on pouvait vraiment s'assurer que des personnages plus controversés de notre histoire, comme Louis Riel, ou encore Louis Joseph Papineau, au Québec, pouvaient être bien représentés, pour qu'on comprenne bien leur rôle dans l'histoire.

J'aimerais entendre vos commentaires, vous qui êtes un peu plus spécialisés dans ce domaine.

M. Anthony Wilson-Smith: Quelquefois, on a besoin d'approches un peu différentes.

[Traduction]

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous avons essayé de travailler avec des groupes linguistiques précis, par exemple en étudiant la communauté noire du Canada, la communauté haïtienne au Québec, etc. Mais ensuite, on adopte l'approche opposée à cela. Il est essentiel de mener des recherches très méthodiques. Par exemple, nous avons fait des sondages qui montrent que la guerre de 1812 interpelle moins les francophones que les anglophones, ce qui n'est peut-être pas étonnant. Cela dit, environ sept Canadiens sur dix disent connaître les tenants et aboutissants de cette guerre et estiment qu'on devrait les enseigner aux élèves dans une certaine mesure.

Lors de nos recherches, il nous était difficile de demander comment nous pouvons faire connaître clairement la participation à la guerre de 1812 de la population francophone, principalement des citoyens du Québec. Il y a plusieurs problèmes. Je ne suis pas ici pour vous donner un cours d'histoire, mais quand un leader suisse de l'armée britannique a été affecté à Montréal durant la guerre de 1812, on le considérait comme appartenant à la communauté anglophone de la ville. Il a néanmoins réussi à se faire accepter par la communauté francophone parce qu'il parlait couramment le français. Il y avait bien évidemment des conflits linguistiques à Montréal, mais aussi une résolution sur l'utilisation de la langue, ce qui, pour un Montréalais de souche comme moi, illustre pour le meilleur et pour le pire l'histoire de la ville et la collaboration des communautés.

Nous avons donc examiné le but et le niveau de participation de la communauté francophone du Québec.

[Français]

Mme Élane Michaud: Je vous demanderais de raccourcir votre réponse, parce que j'aimerais laisser la chance à M. Jedwab de parler.

M. Anthony Wilson-Smith: C'est mon exemple.

Mme Élane Michaud: Merci beaucoup.

M. Jack Jedwab: Je pense qu'on devrait s'assurer de souligner l'événement ou ces personnalités, et laisser différents acteurs à l'intérieur du système, par exemple les gens dans nos musées ou dans nos écoles, nos professeurs, nos historiens ou nos chercheurs, parler de façon honnête et véridique de ces personnalités, et pas seulement faire de la propagande. Comme l'indiquent nos sondages, en général, notre population aime beaucoup qu'on reconnaisse les bonnes et les mauvaises parties de notre histoire, et pas seulement qu'on mette l'accent sur ce qui a l'air d'être bon en pensant — à tort, je crois — que lorsqu'on parle de quelque chose de négatif, cela mine l'attachement au Canada. Je pense que notre population apprécie qu'on tienne des débats. En passant, John A. Macdonald, George-Étienne Cartier, George Brown et d'autres importantes figures de la Confédération n'ont pas nécessairement une personnalité super sympathique. Il y a des débats importants et il faut qu'ils fassent partie de notre commémoration.

Le président: C'est bien, je vous remercie.

[Traduction]

Monsieur Chisu.

[Français]

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais remercier les témoins d'aujourd'hui de leurs présentations. Je suis bilingue, car je parle roumain et hongrois. De plus, j'aime l'anglais et le français, et, spécialement, j'aime le Canada.

• (1235)

[Traduction]

Mes questions sont les suivantes.

À Statistique Canada, que recommandez-vous pour encourager le bilinguisme en 2017, qui marquera le 150^e anniversaire de la Confédération?

À l'Institut Historica-Dominion, comment favorisez-vous le bilinguisme dans les écoles, en misant sur notre atout, celui d'avoir l'anglais et le français dans le même pays? Vous avez dit inciter les universitaires à collaborer, mais je pense que les jeunes sont le point de départ pour promouvoir le bilinguisme au pays.

Pour le Conseil des jeux du Canada, le sport est un merveilleux moyen de réunir des gens. Faites-vous la promotion des jeux à l'heure actuelle? Dans cinq ans, nous célébrerons le 150^e anniversaire de la Confédération. En 2015, nous aurons les Jeux panaméricains, qui se dérouleront principalement en Ontario. C'est donc une occasion de commencer à faire la promotion des Jeux du Canada.

Ma dernière question s'adresse à l'Association d'études canadiennes. L'immigration est très importante pour le Canada. Je sais que vous faites un travail remarquable au Canada. Toutefois, on ne peut pas en dire autant de votre travail à l'étranger. Par exemple, il y avait sept chaires de recherche en études canadiennes en Roumanie, mais il n'y a eu aucune participation canadienne. Puisque les Européens sont habitués aux langues, il est important que les communautés d'immigrants connaissent bien la nature du bilinguisme. Le Canada est unique au monde car c'est un pays bilingue. En Suisse, on parle quatre langues, mais c'est une autre histoire.

Merci.

Le président: Monsieur Corbeil.

M. Jean-Pierre Corbeil: Le mandat de Statistique Canada n'est pas de formuler des recommandations, mais je vais mentionner quelques éléments. Ce que nous avons montré dans la plupart de nos sondages et de nos études, c'est qu'en général — et nous y avons fait allusion tout à l'heure —, quand les gens se côtoient, ils comprennent mieux la perspective et la position de l'autre groupe. Même à Montréal, les contacts entre les anglophones et les francophones font en sorte qu'ils se sentent plus proches les uns des autres.

Nous avons tendance à considérer comme utile le bilinguisme ou l'apprentissage de l'autre langue officielle. Nous pensons qu'il faut que cet apprentissage ait un but. Nous évoquons souvent des raisons économiques pour justifier l'apprentissage de la langue. Toutefois, on apprend la culture et comprend les différences et les points de vue de l'autre groupe en même temps. Je pense qu'apprendre la culture en même temps que la langue est une bonne façon de combler les fossés qui séparent ces deux groupes linguistiques.

M. Anthony Wilson-Smith: Tout d'abord, merci de votre question et de vos commentaires auxquels je suis sensible. Je vous dis cela en préambule, car je crois que ma réponse ne va pas entièrement vous satisfaire.

Comme l'a dit M. Jedwab, l'un des problèmes est que l'éducation est un champ de compétence provinciale, ce qui implique que l'on a affaire à 10 régions différentes, de même qu'aux territoires. Actuellement, il n'y a que quatre provinces sur dix qui ont un cours d'histoire obligatoire et nous nous soucions beaucoup d'améliorer la situation.

Dans ce contexte, et pour les raisons que j'ai dites, la réalité biculturelle et bilingue de la dualité du pays est telle qu'elle fait partie intégrante de notre histoire. On obtiendrait donc ce résultat en enseignant davantage l'histoire.

Il y a quatre ans, nous avons produit une fiche sur l'enseignement de l'histoire sur laquelle on a noté les provinces par rapport à l'importance qu'elles accordaient au sujet. Nous envisageons de refaire l'exercice. Nous pourrions y intégrer une composante sur le bilinguisme, mais je ne suis pas en mesure de vous le confirmer aujourd'hui.

J'aimerais seulement mentionner que tous nos employés qui s'occupent des réunions et de la coordination sont bilingues. Nous faisons notre possible pour assister à toutes les conférences organisées dans le pays et tous les documents que nous mettons à disposition sont bilingues. De plus, nous apportons toujours une bonne quantité de documents en langue française aux conférences de langue anglaise et vice versa.

Nous avons été très inquiets au sujet du Québec et malgré la controverse que suscite chez certains l'approche que cette province a adoptée par rapport à l'enseignement de l'histoire, il faut dire qu'elle est celle ou l'une de celles qui est la mieux notée par rapport à l'importance traditionnellement accordée au sujet. C'est donc quelque chose que l'on pourrait envisager.

Encore une fois, je regrette de ne pas pouvoir vous dire que nous mettons un accent particulier sur le bilinguisme dans ce que nous faisons actuellement. Pour nous, c'est davantage un moyen qu'une fin.

• (1240)

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Dionne Labelle, vous avez la parole.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Bonjour et bienvenue. Je vous remercie de votre présence.

Mes questions s'adressent surtout à M. Corbeil.

J'ai beaucoup insisté pour que vous soyez invité ici. J'attendais avec impatience la parution des statistiques de cette année. Ces statistiques constituent l'élément le plus utile pour permettre à notre comité d'avoir un bon portrait de la situation linguistique.

Par ailleurs, j'ai entendu beaucoup de choses de part et d'autre sur l'interprétation de ces statistiques. J'aimerais donc revoir certains éléments avec vous. Je ne sais pas si on aura le temps, mais j'aimerais aborder trois sujets: le facteur démographique, le choix des allophones et l'assimilation de certains francophones.

Regardons les statistiques sur la langue d'usage à la maison. Au Canada, en 2006, le nombre de personnes dont le français était la langue d'usage à la maison était de 6 608 000, alors qu'il était de 6 827 000 en 2011. Par ailleurs, au Québec, ce nombre était de 6 027 000 en 2006 et de 6 249 000 en 2011. Essentiellement, le gain provient du Québec. Est-ce exact?

M. Jean-Pierre Corbeil: Compte tenu du poids démographique du Québec au sein de la fédération, oui, vous avez tout à fait raison.

M. Pierre Dionne Labelle: Je vous remercie.

Parallèlement à cela, considérons l'utilisation du français par les communautés francophones hors Québec. Au Manitoba, le nombre de personnes qui utilisent le français est passé de 19 500 à 17 900. Il y a une chute incroyable en Colombie-Britannique. En effet, on est passé de 15 325 personnes à 7 135. En Ontario aussi, il y a une baisse, le chiffre étant passé de 289 000 à 151 000.

Qu'est-ce qui nous attend en 2017? À partir de quel moment doit-on dire que des minorités linguistiques sont en péril? Si je regarde la courbe — j'ai regardé les années antérieures aussi, notamment en 2001 —, le portrait est, ma foi, assez inquiétant.

Selon vous, si la tendance se maintient, quand va-t-on perdre une première minorité linguistique francophone au Canada?

M. Jean-Pierre Corbeil: En fait, j'aurais probablement besoin de plus de temps pour expliquer ce qu'est une minorité linguistique. Par ailleurs, il n'y a pas de consensus là-dessus. En Ontario, par exemple,

la province où on compte le plus grand nombre de francophones hors Québec, soit plus d'un demi-million, cela varie énormément d'une région à l'autre. C'est différent selon qu'on est dans le Nord de la province, dans la région d'Ottawa, dans l'Ouest de l'Ontario ou dans le Sud-Ouest. Ça fera une grande différence. Ce qui ressort nettement est la question des contacts. Faire partie d'une très faible minorité dans la municipalité où on réside va clairement avoir une influence sur la transmission des langues. Cela entraîne un accroissement de ce qu'on appelle l'exogamie, c'est-à-dire avoir un conjoint d'un autre groupe linguistique.

Il y a toutefois un phénomène dont on parle peu. En effet, cela amène un bon nombre de francophones à utiliser l'anglais dans l'espace public. Ottawa est certainement un très bon exemple à cet égard. Les francophones représentent 17 % de sa population. Or, une très faible proportion des francophones d'Ottawa utilisent le français dans leur vie de tous les jours, sauf bien entendu ceux qui travaillent dans la fonction publique fédérale. Il y a, bien sûr, des éléments. Il est difficile de répondre avec exactitude, mais on sait clairement que, dans certaines provinces, la vitalité du français est plus faible que dans d'autres.

M. Pierre Dionne Labelle: J'aurais souhaité que vous soyez présents pendant au moins quatre rencontres, de façon à pouvoir tenir ce débat ensemble et obtenir un portrait exact de la situation. En effet, je pense que nous ne sommes pas en mesure de ventiler un bon nombre des données dont dispose Statistique Canada et de broser un tableau plus complet.

Mon deuxième point concerne les allophones. Selon vos documents, 2 % des 200 000 allophones qui proviennent de partout dans le monde se sont intégrés aux communautés francophones à l'extérieur du Québec. Par contre, ces communautés représentent 14 % de la population canadienne. Or le taux de natalité est en baisse de 50 % depuis 10 ans dans les communautés francophones.

Si seulement 2 % des immigrants optent pour les communautés francophones, comment pense-t-on réussir à maintenir ces communautés en vie? C'est mathématiquement impossible.

• (1245)

M. Jean-Pierre Corbeil: Il est clair que le poids des immigrants de langue française est inférieur, même à celui des francophones à l'extérieur du Québec. Le fait que la plupart des immigrants qui s'établissent à l'extérieur du Québec s'orientent principalement vers l'anglais est un facteur important. On l'a démontré à moult reprises.

Par contre, il faudrait peut-être aussi mentionner des chiffres intéressants. Des projections de populations ont été réalisées. Dans les années 1960, il y avait un francophone habitant en Europe pour un francophone habitant en Afrique. Dans 40 ans, il y aura un francophone en Europe pour six à sept francophones en Afrique. C'est donc dire que la croissance de la francophonie mondiale aura lieu essentiellement en Afrique. Or on sait que les immigrants d'origine africaine occupent une part sans cesse grandissante des communautés francophones à l'extérieur du Québec. Il faudra certainement regarder dans cette direction.

Le président: Merci, monsieur Dionne Labelle.

[Traduction]

Monsieur Wilks.

M. David Wilks (Kootenay—Columbia, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux témoins d'être venus.

J'ai deux brèves questions, monsieur le président, et si je n'utilise pas tout mon temps, je le céderai à qui veut le prendre.

Ma première question s'adresse à Mme Hylland à propos des Jeux du Canada. Le sport est l'un des facteurs qui rassemblent notre pays. Or ce qui y manque, et pas seulement dans le sport mais dans la plupart de nos événements nationaux, et surtout lorsque nous allons vers l'Ouest — je viens moi-même de la Colombie-Britannique — c'est l'utilisation de la langue française. Lorsque l'on passe la frontière du Manitoba, elle devient moins présente... Une fois en Alberta, elle l'est encore moins... Et enfin il y a la Colombie-Britannique.

Je me demande s'il y a un moyen, lorsque les Jeux du Canada se déplacent vers l'ouest, comme cela arrive de temps en temps, d'utiliser davantage la langue française dans le cadre de la dualité linguistique. Sans vouloir manquer de respect à qui que ce soit, il me semble que le français, qui est l'une de nos deux langues, perd de plus en plus de son importance au fur et à mesure que nous nous déplaçons vers l'ouest. Il ne devrait pas en être ainsi. Elle devrait avoir, à mon avis, une place égale. Comment lui donner cette place?

Mme Sue Hylland: Je le redis, tout ce que je vois, ce sont des communautés, qu'elles soient à l'est ou à l'ouest, qui sont prêtes à emboîter le pas. J'ai mentionné qu'à Sherbrooke, au Québec, où auront lieu dans 10 mois les prochains Jeux du Canada, on organise des mercredis en anglais et qu'à Prince George, en Colombie-Britannique, on s'appête à faire l'inverse, en organisant des mardis en français. Les gens saluent l'initiative. Nous avons certaines normes.

David... Monsieur Wilks, nous pourrions...

M. David Wilks: Pas de problème, vous pouvez m'appeler Dave.

Mme Sue Hylland: Nous pourrions certainement réexaminer les normes pour voir s'il faut pousser plus loin la dualité linguistique et arriver à 100 p. 100 de nos objectifs. Puisque nous contrôlons les normes, nous pouvons le faire.

M. David Wilks: Merci.

Au représentant de l'Institut Historica-Dominion, je dois dire que l'histoire militaire me passionne. Mon fils a fait partie de la mission de combat des Van Doos en Afghanistan, ce qui est intéressant puisqu'il vient du premier Régiment de génie d'Edmonton. L'utilisation des deux langues a causé, dirons-nous, quelques petits problèmes, mais au combat, la langue semble passer au second rang lorsque l'on veut s'assurer que tout le monde comprend sa mission.

L'une des choses que l'on pourrait faire en prévision de 2017, monsieur le président, est d'insister sur l'importance que cela a représenté pour l'armée après 1812, donc depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui et de faire valoir les contributions guerrières de nos soldats non seulement de langue anglaise, mais aussi de langue française. Créés en 1869, les Van Doos ont été classés 22^e régiment en 1914.

Il me semblerait opportun, monsieur le président, d'expliquer l'importance qu'ont eue les deux langues officielles dans tous les combats auxquels l'armée a participé. Certes, le conflit de 1812 est remarquable, mais je dirais que tous les autres qui ont suivi sont tout aussi importants et on ne le sait pas assez.

J'aimerais avoir vos commentaires sur les moyens que nous pourrions prendre pour mieux faire valoir l'importance des langues officielles du Canada dans le contexte des conflits militaires.

● (1250)

M. Anthony Wilson-Smith: Merci, monsieur Wilks.

J'aimerais tout d'abord exprimer mon admiration et mon respect pour votre fils... Il y a environ 20 ans, j'ai fait un très bref séjour en Afghanistan à l'occasion d'un autre conflit. Quel que soit le temps que votre fils a passé en Afghanistan, j'ai pour lui une grande admiration.

Tout ce que nous avons fait et tout ce que nous faisons aujourd'hui dans le cadre de notre programme des anciens combattants, et dans tous les autres domaines d'ailleurs, nous le faisons dans les deux langues. La moyenne d'âge des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale est aujourd'hui de 89 ans et ils nous quittent au rythme de 500 par semaine. On devrait donc sans tarder leur rendre hommage et entendre leurs histoires. Nous envoyons quelquefois des conférenciers de langue française dans des communautés anglophones, ou l'inverse, mais nous nous faisons un point d'honneur de raconter leurs histoires. Comme je l'ai dit, nous avons dans nos archives sonores 2 500 récits de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, récits rapportés par des anciens combattants des deux groupes linguistiques.

Au début de l'année, nous avons commencé à recueillir les témoignages d'hommes et de femmes qui viennent de quitter les forces ou qui y sont encore, et qui rapportent leurs expériences en Afghanistan. Là encore, les deux groupes linguistiques sont évidemment représentés. On peut désormais faire un lien entre toutes les générations.

Récemment, j'étais en compagnie du ministre Blaney lors de sa visite d'une école d'Ottawa. Il y avait un jeune homme de 31 ans qui avait participé à deux missions en Afghanistan. Il parlait couramment les deux langues — ayant été élevé dans un milieu comme on dit moitié-moitié — et relatait ses expériences dans une école bilingue.

Je dis souvent que si vous invitez un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale dans une école telle que celle que fréquente aujourd'hui mon fils de 11 ans... En 2039 il aura 38 ans et pourra dire: « J'ai entendu parler de la contribution de nos héros dans une guerre qui a eu lieu il y a un siècle. »

Nous cherchons surtout à raconter ces histoires, mais je le redis, tout ce que nous faisons, c'est envoyer les anciens combattants là où ils veulent aller. S'il s'agit d'une école de langue française en Colombie-Britannique, que ce soit une école d'immersion ou autre, nous ferons en sorte qu'on leur parle en français. S'il s'agit d'une école de langue anglaise à Sept-Îles ou à Baie-Comeau, ils auront leur conférence dans leur langue.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Madame Morin, la parole est à vous.

Mme Marie-Claude Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): En fait, je vais donner mon temps de parole à M. Dionne Labelle.

M. Pierre Dionne Labelle: Quelle générosité! Merci.

Je m'excuse auprès des autres invités, mais je poursuis mon enquête statistique. Il y aura des fêtes en 2017, et je cherche à savoir ce qu'on va fêter, au juste. Je comprends l'inquiétude qu'a partagée M. Dion, d'ailleurs.

Monsieur Gourde, vous me déstabilisez. Ne me faites pas parler de ça.

Des voix: Ah, ah!

M. Pierre Dionne Labelle: Je comprends l'inquiétude de M. Dion par rapport à la question du bilinguisme, d'autant plus qu'une partie de sa carrière et de celle de ses amis s'est basée sur l'idée que le Canada était un pays bilingue.

À la lecture des statistiques, je vois que le bilinguisme chez les francophones a augmenté, pour atteindre 43,4 %. Par contre, pour ce qui est des 17,5 % de gens qu'on dit bilingues au Canada — cela a varié de 0,1 % —, il faut savoir que l'augmentation du bilinguisme s'est faite essentiellement chez les francophones et chez les anglophones de la région de Montréal. Cependant, ailleurs au pays, le bilinguisme stagne ou encore recule. Chez les jeunes, on dit que le taux a diminué entre 1996 et 2011, passant de 15,2 % à 11,2 %. Normalement, les gens dans cette tranche d'âge se disent bilingues parce qu'ils sortent de cours d'immersion ou de cours de langue à l'école. Cependant, 10 ans plus tard, ces mêmes jeunes se disent moins bilingues.

Que restera-t-il, en 2017, de ces 11,2 % de jeunes qui se disent bilingues aujourd'hui?

• (1255)

M. Jean-Pierre Corbeil: C'est une excellente question. Je vous répondrai très brièvement. On peut en tirer des conclusions claires. Pour ce groupe d'âge, le taux de bilinguisme a atteint un sommet en 1996. À ce moment, ces gens se déclaraient capables de parler les deux langues officielles. Aujourd'hui, 15 ans plus tard, les gens de cette même cohorte sont âgés de 30 à 34 ans. Lorsqu'on suit leur évolution dans le temps, on voit très clairement que leur taux de bilinguisme est maintenant très faible.

Il y a clairement une érosion, et ce phénomène est explicable. Par exemple, si vous avez appris à jouer du piano, mais que vous ne vous exercez pas au piano, il est clair que vous allez perdre cette capacité de jouer du piano au fil du temps. C'est la même chose pour les langues. C'est effectivement une question de pratique et d'occasions d'utiliser les langues. C'est un phénomène purement mathématique.

M. Pierre Dionne Labelle: J'aimerais revenir quelques instants sur une situation plus près de moi, soit la capacité du Québec à intégrer des immigrants, qui a augmenté. Pouvez-vous commenter cela?

M. Jean-Pierre Corbeil: De façon claire, ce qu'on voit au Québec est essentiellement le résultat de la conjonction des politiques linguistiques et des politiques d'immigration. On sait que dès le début des années 1980, en fait, à partir du moment où le Québec a eu un certain contrôle sur la sélection des immigrants, on a sélectionné en grande partie des immigrants susceptibles de s'orienter davantage vers le français que vers l'anglais. Donc, il s'agissait souvent d'immigrants hispanophones, d'origine européenne, de langue romane ou dont la langue dans le pays d'origine avait une certaine affinité avec la langue française.

Par ailleurs, on remarque clairement, sur le plan de l'utilisation des langues dans l'espace public et à la maison, une très grande

différence entre ces immigrants et ceux qui proviennent davantage de pays de l'anglophonie, si on peut dire. Ce portrait est assez clair. En définitive, l'utilisation de l'anglais par beaucoup d'immigrants à Montréal est souvent le fait d'immigrants de deuxième génération, des immigrants dont les parents se sont établis au Québec après la Deuxième Guerre mondiale et qui ont intégré le réseau anglophone. Par la suite, la législation linguistique a fait en sorte de réorienter vers le système français les enfants de parents dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais. Assurément, cela a eu des répercussions sur l'intégration à la société francophone.

M. Pierre Dionne Labelle: On parle de politiques d'immigration et de politiques linguistiques. Je suis content que vous abordiez ce sujet. En fait, pour certaines personnes autour de cette table, la Loi 101 a été un affront, une chose difficile à passer. Est-ce que Statistique Canada irait jusqu'à dire que la Loi 101 a permis à la communauté francophone du Québec d'assurer sa pérennité?

M. Jean-Pierre Corbeil: En fait, ce que j'ai mentionné, c'est qu'à partir du moment où on a obligé les immigrants et leurs enfants à fréquenter le système français, ces enfants sont devenus plus susceptibles d'utiliser le français dans l'espace public. C'est un fait qu'on observe clairement, chiffres à l'appui. C'est purement statistique.

M. Pierre Dionne Labelle: Merci beaucoup.

Quel est l'avenir du français en Colombie-Britannique, par rapport aux autres langues? Vous dites que six langues importantes y sont parlées. Le mandarin va-t-il bientôt supplanter le français? Je n'ai pas de chiffres à cet égard.

M. Jean-Pierre Corbeil: Concernant la Colombie-Britannique, il y a évidemment des différences, selon le critère qu'on utilise. Pour vous donner une idée, il y avait, en 2011, près de 71 000 personnes de langue maternelle française. En revanche, 300 000 personnes disaient pouvoir parler le français. Le défi consiste donc plutôt à savoir s'il y a un espace de communication, puisqu'il y a ces gens capables de parler le français. Ces gens peuvent-ils parler français dans l'espace public? C'est le défi.

Plus tôt, on a parlé de Toronto. Juste à titre d'information, il y a 100 000 personnes de langue maternelle française à Toronto, mais 450 000 disent pouvoir parler le français. Que fait-on alors, sur le plan de l'espace de communication, de ces gens qui ont le français en commun?

• (1300)

Le président: Merci, monsieur Dionne Labelle.

Je remercie nos témoins.

[Traduction]

Je remercie nos témoins, dont l'intervention a été très utile.

[Français]

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>